HOP

Houte On Pô

n° 167 – mai-juin 2011

Centre Culturel agréé de la Communauté Wallonie-Bruxelles

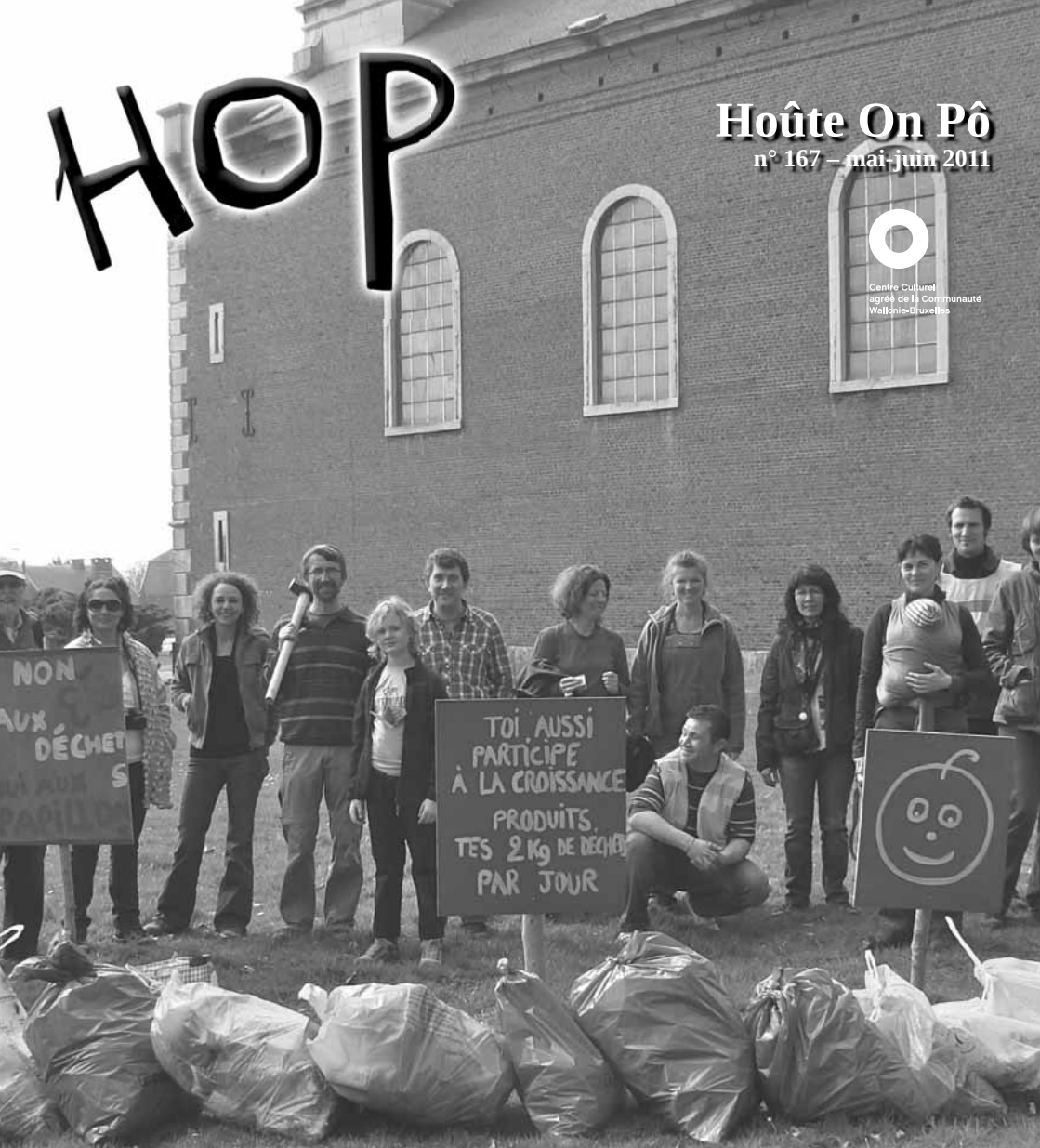

PERIODIQUE DU CENTRE CULTUREL DE MARCHIN

12/1/10 – 4/3 – 29/4 – 17/6 – 9/9 – 4/11

Bureau de dépôt : Poste Marchin 1 - n° agrément P601175 - Edit. Resp. : Luc Navet, Centre culturel

HOP

Photo de couverture :
L'action nettoyage
des RésistanceSpaghetti

Si vous souhaitez
être informé(e) des activités
du centre culturel par
messagerie électronique,
inscrivez-vous sur notre site
www.centreculturelmarchin.be

Nous rappelons qu'il
est impératif de remettre
les articles selon les dates
reprises ci-dessous.
Au-delà de ces dates,
nous ne pourrons assurer
la publication de vos articles.

Pour plus de facilité,
vous pouvez nous adresser
un mail à l'adresse:
pierremossoux@skynet.be

Merci.

Contact HOP :
Pierre Mossoux • 085/413538 • pierremossoux@skynet.be

Prochain HOP :
Jeudi 17 juin 2011 – Couvrant la période juin-juillet-août 2011
Date limite de rentrée des articles : lundi 30 mai

Centre Culturel de Marchin
Tél. 085/413538 – Fax : 085/230119
marie@centreculturelmarchin.be
pierremossoux@skynet.be
anne@centreculturelmarchin.be
isabelle@centreculturelmarchin.be
nathalie@centreculturelmarchin.be
francois@centreculturelmarchin.be
Site : www.centreculturelmarchin.be

Permanences :
du lundi au vendredi de 9h à 12h

Équipe :
Animatrice-directrice : Marie-Eve Maréchal
Personnel d'animation : Isabelle Van Kerrebroeck, Pierre Mossoux, François Goffin, François Struys
Personnel administratif : Anne Romboux, Nathalie Simon
Personnel d'entretien : Véronique Hantz
Personnel technique : Laurent Demaret

Conseil d'Administration :
Président : Luc Navet
Vice-présidents : Gaëtane Donjean, Pierre Lambotte, Monique Bous
Trésorier : Jean-Philippe Robinet
Secrétaire : Nicolas Fanuel

Parutions du HOP en 2011 :

Rentrée des articles	Parution
Lundi 21 décembre 09	Jeudi 7 janvier
Lundi 15 février	Jeudi 4 mars
Lundi 12 avril	Jeudi 29 avril
Lundi 30 mai	Jeudi 17 juin
Lundi 23 août	Jeudi 9 septembre
Lundi 18 octobre	Jeudi 4 novembre

Les activités du Centre culturel sont organisées en collaboration avec le Ministère de la Communauté française, le Service Culture de la Province de Liège, le Centre culturel de l'arrondissement de Huy et de la Commune de Marchin

Le **Hoûte On Pô est désormais disponible** sur le site Internet du centre culturel sous l'onglet « A télécharger » à l'adresse suivante :

www.centreculturelmarchin.be/downloads.php

TABLE D'HÔTES * SERVICE TRAITEUR
ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTS CULINAIRES

Nouveau à Marchin

L'Incandescence

La tradition culinaire dans l'air du temps

Venez découvrir notre table d'hôtes !

Sur réservation, les vendredis et samedis soirs, dimanches midis et jours fériés.
Pour les groupes de 10 à 30 personnes, possibilité, sur réservation, d'accueil en semaine.

Rue du Bois de Goesnes 22b à MARCHIN
Tél. 0476/ 32 85 35 - 0478/ 23 93 01 - 085/ 21 49 90
lincandescence@hotmail.com

www.traiteur-incandescence.be

«Le Roi sans royaume»

par l'Agora Théâtre

Vendredi 13 mai à 19h30
dans la salle de l'Athénée
Royal Prince Baudouin, rue Fourneau, 40

Le spectacle :

Un beau matin, il se réveille et tout a disparu. Sauf sa couronne : la veille, en se couchant, il avait oublié de l'enlever. Et comme la journée s'annonce belle, il part porté par le vent. Il parcourt le monde à la recherche de son royaume. Ou plutôt à la recherche de sa chanson. Ou même les deux. Puisque : Là, où il retrouvera sa chanson, il retrouvera très certainement aussi son royaume. Sur son long chemin à travers la journée et un peu à travers sa vie, il fait d'étonnantes rencontres avec l'homme et la nature, avec le monde et les animaux et peut-être même un peu avec lui-même.

Une pièce de théâtre pour adultes et enfants à partir de 7 ans avec poésie et éléments de nature, avec des airs doux et des flonflons puissants.

Prix de la Ministre de la Culture et Coup de foudre de la Presse aux Rencontres de Huy 2010.

"Même si on perd tout, il faut se mettre en route et chercher la chaleur humaine auprès des autres. Si on engage un dialogue avec eux, on s'aperçoit qu'on n'est pas seul, qu'il y en a d'autres dans la même situation, et qu'ensemble on est en sécurité pour une nuit, une semaine, une année... Le temps de se trouver une nouvelle identité, un nouveau lieu pour poser son bagage, un nouveau métier... et qui sait un nouveau royaume. Pour pouvoir trouver de nouvelles choses, on doit d'abord en perdre d'autres."
Marcel Cremer dans un entretien avec l`éditeur belge Emile Lansman

La presse :

« Le Théâtre Agora signe ici la dernière création de Marcel Cremer, trop tôt disparu. Il lègue le meilleur de lui-même, dans un esprit de transmission poétique, émouvante et essentielle. Il nous parle de la vie, de ce qui nous quitte, de ce qu'on laisse, de ce que l'on perd, de ce que l'on sème… pour que la vie continue. La très belle scénographie circulaire entoure le spectateur de convivialité et de magie…

— Voilà un théâtre complet, drôle et visuel. Soigné jusque dans les moindres détails. Un vrai spectacle pour enfants, une pièce qui les considère à part entière et leur offre le plus beau. »
(Florence Bertels, La Libre Belgique)

« … Chaque moment renouvelle le précédent par des trouvailles qui sonnent justes. Et, si suggérer le merveilleux au théâtre est une entreprise délicate, rarement réussie, cette fois, le climat est évident comme dans les contes de l'enfance. Tout ici est délicat, éclairages, costumes, accessoires. Tout est présent sans ostentation permettant au rire le plus franc de cohabiter avec l'émotion d'assister à la fois à un testament artistique et à une communion presque charnelle avec des idées et des êtres. »
(Michel Voiturier, Rue du Théâtre)

L'équipe :

Texte : Marcel Cremer | Adaptation en français : Pierre Doome | Mise en scène : Marcel Cremer, Fatma Girretz | Scénographie : Pierre Doome | Costumes : Emilie Cottam | Eclairages : Michel Delvigne | Jeu, régie : Joé Keil | Décors : Atelier Held, Gerd Vogel, Marc Mettlen | Masques, accessoires : Céline Leuchter | Décor sonore : Katja Rixen (compositions) | Conseiller conception sonore : Dany Gallo | Affiche / Esquisses : Sabine Rixen | Interprétation : Viola Streicher, Karen Bentfeld, Line Lerho, Sascha Bauer, Kurt Pothen, Volker Stephan, Lather, Joé Keil. Coproduction : Théâtre de Villeneuve lès Maguelone, Scène conventionnée pour les Jeunes Publics en Languedoc-Roussillon.

Entrée : 6 €
Infos et réservations : 085/413538

Cabaret chanson française
Jules & Jo

Dimanche 15 mai à 16h
Au centre culturel, place de Grand-Marchin

Jules & Jo, c'est Jules (Matthias Billard), auteur-compositeur normand délocalisé en Belgique, qui interprète ses chansons armé de son accordéon diatonique, puis c'est Jo (Julie Legait) qui l'accompagne à la voix, à la guitare, à la clarinette, aux percussions et autres instruments insolites.

Jules & Jo vous embarquent dans un récital décapant et poétique. De la chanson d'anticipation à la farce amoureuse, du conte tragique à l'éloge culinaire, de l'épopée intime au récit érotique, ils vous entraînent et vous malmènent sans répit. Aller voir Jules & Jo, c'est s'attendrir parfois, c'est rire souvent, c'est rêver tout le temps…

Entrée : 5 €
Dans le cadre de « chanson.S » en région hutoise
Infos et réservations : 085/413538

Théâtre
« Solo (phase 1) »
de et par Steve Bottacin

Vendredi 3 juin à 20h - Au centre culturel

« A cette époque, j'ai 18 ans. Je n'ai aucune idée de la réalité professionnelle de ma mère. Ça ne m'intéresse pas. Je sais seulement que c'est une petite caissière modèle. Elle travaille et elle se tait. Elle travaille. Et elle se tait. » (extrait du texte)

Un soir, une scène, un acteur, une question : qui suis-je? Qui est-on quand on est né après la fête, au début des années 70 ? Quand on a grandi et fraternisé avec l'industrie triomphante, la culture de masse et la révolution informatique ? Quoi faire ?
C'est pourtant simple… Suivre la voie de ses parents : aimer, travailler, mourir… Seul et dans un monde toujours plus inhumain…
D'autres questions ?

Auteur-comédien : Steve Bottacin
Régisseur-comédien : Daniel Classens

Entrée : 10 € ÷ 5 € (étudiants, demandeurs d'emploi, pensionnés)
Infos et réservations : centre culturel, 085/413538

Chanson française

Françoiz Breut

Dimanche 19 juin à 16h
Au chapiteau Decrollier à Grand-Marchin

Autrefois surnommée la « country-girl de Cherbourg » (où elle est née en 1969), Françoiz Breut, aujourd'hui installée à Bruxelles, a élargi ses horizons pour explorer de nouvelles voies en compagnie de ses fidèles musiciens Boris Gronemberger (guitares, batteries, …) et Luc Rambaud (claviers et vibraphone). C'est une voix grave et sensuelle, parfois comparée à celle de Jeanne Moreau, qu'on n'oublie pas.

A propos du dernier album de Françoiz, « A l'aveuglette », Laurent Ancion, du journal Le Soir, écrit :

« Voici l'occasion de retrouver cette voix unique dans le paysage, légère et charnelle, de se plonger à nouveau dans les rythmes entêtants qui forment son univers. Le charme en suspension frappe depuis les débuts de la chanteuse française. Avec ce nouvel album, la surprise est partout, nichée en quatorze morceaux. Après avoir chanté les mots des autres pendant plus de dix ans, Françoiz Breut s'est lancée le défi de mettre ses propres textes en relation avec des musiques. Les mots patientaient depuis longtemps, pour raconter l'enfance, peser le temps qui passe, parler d'amour. Des mots au réalisme poétique, discrètement autobiographiques, comme ce voyage en avion : « La terre ne fait plus de caprices, ankylosée, elle bombe le dos », chante-t-elle dans « Terre d'Ombre », en ouverture de l'album. Avec sa voix claire comme de l'eau de roche, son velouté des sentiments et son appétit mélancolique, Françoiz Breut s'inscrit dans la lignée d'un Dominique A, avec qui elle a d'ailleurs commencé son chemin musical. »

Entrée : 10 € ÷ 5 € (étudiants, demandeurs d'emploi,pensionnés)
Infos et réservations : centre culturel, 085/413538

Fête des ateliers

30 ans
1981-2011

14h : verre de l'amitié et spectacle de danse contemporaine
15h : danse pour enfants
16h : Jules &Jo, cabaret chanson française
17h30 : djembé
19h : apéro accordéon et repas champêtre
et aussi, des impros des Itinérantes,
une expo de l'atelier gravure, ...

Dimanche 15/05/11
Place de
Grand-Marchin
Centre culturel de Marchin
Infos : 085/41.35.38

Djembé
Gravure
Théatre
Accordéon
Danse
Jeux en bois

« No feelings »
Messieurs Delmotte

Dessin – vidéo

Du dimanche 1er
au dimanche 29 mai
Au centre culturel

Messieurs Delmotte (né en 1967) vit et travaille à Liège.

Il s'agit d'un vidéaste peu ordinaire. L'élément essentiel de son travail est la banalité. Toutes ses « actions» – car c'est cela que représentent les vidéos – se déroulent dans des espaces d'une totale banalité, qui ne semblent investis d'aucun sens.

Les « actions » ne sont rien d'autre que la captation neutre d'actes d'une extrême simplicité, presque enfantins. Elles n'ont quasiment aucune dimension narrative et défient véritablement la réalité.

L'humour est un facteur important, même s'il n'est pas dominant. Les vidéos de Messieurs Delmotte sont drôles, mais leur but n'est pas de faire rire; le vidéaste n'est pas un clown.

Ce qu'il veut, c'est manifester une douce résistance aux suppositions quotidiennes régissant l'existence des gens. Messieurs Delmotte le fait avec une grande conviction – comme s'il ne pouvait pas faire autrement. C'est sa manière personnelle de s'opposer à la banalité.

Renseignements pratiques :
- Vernissage le dimanche 1er mai de 11h à 17h
- Dîner au Bistro le jour du vernissage, service dès 12h30, réservations (nécessaires) auprès de Pierre Mossoux, 0499/603045, pierremossoux@skynet.be
- Expo accessible les vendredis, samedis et dimanches, de 14h à 17h, ou sur r-v (085/413538 – 0499/603045)
- Feuillet « Entretien Sylvie canonne – Messieurs Delmotte » disponible sur demande
- Rencontre avec l'artiste sur rendez-vous

« Exposition d'un week-end »

Pol Chapelle

Peinture

Samedi 4 et dimanche 5 juin, de 11h à 18h - Au centre culturel

Renseignements pratiques :
- Entrée libre
- Pol sera présent en permanence
- Info : centre culturel, 085/413538

« Tableaux »

E.D.M.

Peinture

Du dimanche 19 juin au dimanche 10 juillet
Au centre culturel

Comme le disait Maurice Pirenne *« La peinture compte plus que le peintre, qu'on n'a nulle raison de faire connaître, contrairement à ce qui se passe de nos jours ».*

Renseignements pratiques :
- Vernissage le dimanche 19 juin de 11h à 17h
- Dîner au Bistro le jour du vernissage, service dès 12h30, réservations (nécessaires) auprès de Pierre Mossoux, 0499/603045, pierremossoux@skynet.be
- Concert de François Breut à 16h (10 € – 5 €)
- Expo accessible les vendredis, samedis et dimanches, de 14h à 17h, ou sur r-v (085/413538 – 0499/603045)
- Feuillet « Entretien Sylvie canonne – E.D.M. » disponible sur demande
- Rencontre avec l'artiste sur rendez-vous

si loin si proche

5es Promenades photographiques en Condroz

Août 2011, tous les week-ends et le lundi 15, de 10h à 19h
Grand-Marchin – Les Avins – Havelange

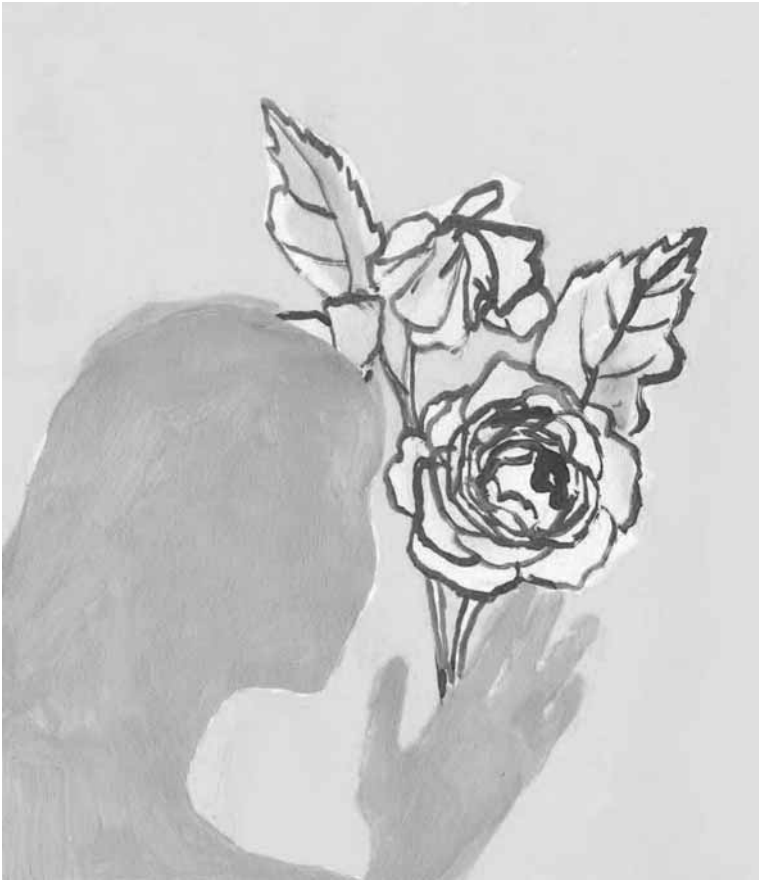

www.biennaledephotographie.be

TOUS LES DETAILS DANS LE PROCHAIN HOP

Une initiative du centre culturel de Marchin en collaboration avec le centre culturel d'Havelange et avec la participation extra muros du Musée de la Photographie de la Communauté française à Charleroi

« Le vendredi Soir » du 29 avril

Ce vendredi 29 avril, les **Itinérantes** seront les tenancières d'un soir.
Le Bistro sera ouvert dès 19h avec, au menu, un buffet froid pour la modique somme de **7€**…
A **20h30**, la troupe de femmes de Beauvechain présentera une nouvelle mouture de son spectacle, retravaillé et enrichi!

RAPPELEZ-MOI D'OUBLIER

par les «**Peut-être qu'on joue**»

Un festival de variations lucides et ludiques sur le délabrement de la mémoire. Une création née d'impros, d'écriture, de délires, de confidences et de souvenirs parfois lointains...

Avec Cécile Bavay, Chantal Peters, Fabienne Verbinnen, Isabelle Lurquin, Maria de Diego, Marie-Odile Dupuis, Michèle Barbier, Nathalie Baerten, Vanessa Dequeker et Véronique Eyckmans
Mise en scène Muriel Clairembourg

Entrées : 5€ / 1.25€ (Art.27)
Infos et réservations : Mireille Orban
(0477/92.13.62)

Les Itinérantes vous y attendent nombreux… Merci de les soutenir !

Fête de Pâques à 'La Belle Maison'

C'est le dimanche 3 avril 2011 que les enfants du catéchisme, en préparation de leur première communion, ont rendu visite aux locataires de la Résidence 'La Belle Maison'. Au programme : distribution d'œufs en chocolat et autres gourmandises pascales.

C'est en effet dans le cadre du carême, annonçant la fête de pâques, qu'est venue l'idée de mettre à l'honneur la valeur du partage. Les enfants s'y sont prêtés avec beaucoup de cœur et d'attention. C'est ainsi que les résidents de 'La Belle Maison' ont vu souffler un vent de jeunesse dans la grande salle où ils s'étaient réunis.

Ce fut un beau moment d'échange et de partage, où chacun a pris du plaisir.
Les locataires ont été touchés et remercient encore les enfants pour leur sympathie et leur gentille attention.

LE VENDREDI SOIR

Les vendredis soirs 4, 11, 18 mars, 8, 15, 22, 29 avril, 13, 20 mai, 3, 10, 17 et 24 juin 2011, le Bistro de Grand-Marchin est ouvert à tous. Pour boire un verre ou manger un bout, en rencontrant des Marchinois engagés dans un projet collectif. A l'instar des maisons du peuple d'autrefois, chacun est accueilli comme chez lui dans cet espace mis à disposition de la société civile par la Commune. L'ambiance y est à l'ouverture, à la diversité, à la décontraction, à la tolérance. Bienvenue !

Entrée libre au Bistro à partir de 19h : bar et petite restauration à prix démocratique

Infos : centre culturel de Marchin : 085/41.35.38

3 juillet 2011 : Fête de la ruralité à Vyle-Tharoul !

C'est reparti ! *Après le succès de la première édition en 2010 (plus de 600 visiteurs, près de 200 bénévoles et exposants mobilisés), on fêtera de nouveau la ruralité le premier dimanche de juillet 2011, sur le terrain de football de Vyle-Tharoul. Au programme : une journée conviviale, à vivre tous ensemble, pour découvrir ou faire découvrir tout ce qui fait l'histoire, la richesse, la qualité, la particularité de la vie dans notre belle campagne.*

Nouveauté cette année : l'entrée sera gratuite !

Pourquoi une journée de la ruralité ?

Une journée de la ruralité, c'est avant tout une vitrine, l'occasion de montrer quelque chose, d'apprendre quelque chose au pubic, mais peut-être aussi à nous-mêmes ! Car si beaucoup d'entre nous ont fait le choix de vivre à la campagne, la connaît-on vraiment notre campagne ? Et puis il y a toutes les fausses idées sur la ruralité que se font ceux qui en ignorent tout...

Au programme...

Sensibiliser, apprendre et s'amuser : le programme tient en ces quelques mots ! Il y aura d'abord une série de stands qui présenteront chacun un aspect de notre ruralité : rencontre avec animaux de la campagne, démonstration de traite de vaches et de tonte de moutons, dégustation d'anciennes variétés de légumes, recettes de grand-mère, la ruralité d'aujourd'hui et d'hier, en photos ou en vidéos, ateliers pour petits et plus grands, quizz découverte, jeux, sensibilisation à l'environnement, etc. Il y aura aussi un marché, où il sera possible de trouver des produits de grande qualité qui font eux aussi la fierté de notre ruralité. Sans oublier les spectacles qui émailleront cette journée de fête: avec notamment des contes pour enfants, des concerts...

Une fête ouverte à toutes et à tous !

Un programme ambitieux que nous voulons réaliser... avec vous ! En effet, cette fête de de la ruralité ne peut réussir que si les habitants de la région se mobilisent et y participent parce qu'ils s'y reconnaissent. Cette fête de la ruralité doit donc être celle de toutes et tous : organisons-là ensemble ! Même surprenante, même inattendue, votre idée nous intéressera sûrement si elle s'intègre dans le projet général : célébrer notre ruralité dans tous ses aspects et dans le plus large sens du terme... Après, le principe est simple : on se rencontre, on discute et on vous attribue un espace sur le terrain de football. A vous de vous organiser, par exemple pour trouver une tonnelle, une petite table et une chaise et les ustensiles dont vous aurez besoin pour votre animation ! Alors c'est dit : vous avez des idées, vous souhaitez concevoir un stand pour y dévoiler un aspect de la ruralité qui vous tient à coeur, ou encore, vous faites partie d'une association active dans la ruralité : contactez-nous !

D'avance merci !

Le Collectif « Fête de la Ruralité à Vyle-Tharoul »
Infos : P. Normand (0477/304028) - RFC Vyle-Tharoul (085/412347 – Ph. Vandenrijt) – Centre culturel de Marchin (085/413538) – Syndicat d'Intitiative Modave-Marchin (085/412969).

INAUGURATION !

Le Service Seniors (Administration Communale) ainsi que le Service d'Insertion Sociale (CPAS) vous invitent à l'inauguration de leur

Magasin de seconde main

« Le Jardin
des Bonnes Affaires… »

vendredi 20 mai de 14 h00 à 18h30

Maison des Solidarités, place de Belle-Maison

animation musicale et gourmandises garanties…

Dépôt : le lundi entre 14h00 et 16h00 et sur rdv aux 085/82.45.09 Marc Albert du SIS, 085/27.04.49 Sylvie Dupont du Service Seniors (jeudi et vendredi matin), 0491/14.23.43 Rose-Marie Eloy du Conseil Consultatif des Aînés
Uniquement sur base de dons de vêtements au goût du jour et en parfait état !
Ouverture: le vendredi de 14h00 à 19h00

Rénovation du kiosque de Grand-Marchin en 36 heures !

Il est de ces bâtiments qui font la vie d'un village, qui rappelle des souvenirs aux anciens, qui en procure aux plus jeunes. Le Kiosque (sur les places de village) est un lieu pour se retrouver, il est un symbole de la vie du village. Un peu délaissé, nous voudrions lui rendre son éclat d'antan. Nous voudrions qu'il trône de nouveau au centre de la place de Grand-Marchin, qu'il soit à nouveau regardé avec des étincelles dans les yeux. Nous voudrions lui rendre vie. Nous voudrions qu'il soit reparti pour des dizaines d'années.

Mais il est, pour nous, hors de question de changer son aspect. Nous voulons le restaurer à l'identique avec quelques apports permettant de plus l'utiliser, de mieux l'utiliser (comme par exemple, y installer l'eau et l'électricité, prévoir des emplacements pour des pots de fleurs…).
Nous voulons réaliser cela avec les gens, avec ceux que ça intéresse…
Nous voulons unir les forces, les qualités et les capacités des gens, pour que le kiosque retrouve de sa superbe…

Nous voulons le restaurer avec le moins de « transfert » d'argent possible. Cela veut dire que nous avons BESOIN DE VOUS !

Vous aussi vous trouvez que ce monument est important et vous voudriez nous aider dans notre démarche… Différents moyens de nous aider s'offre à vous :

- Nous fournir des photos du kiosque tel qu'il était à l'origine.
- Nous aider à le restaurer en vous inscrivant dans l'une des équipes qui seront constituées ou en nous proposant des matériaux…
- Nous donner un coup de main au bar, au service repas…
- Nous proposer des amis musiciens qui pourraient venir gracieusement jouer…
- Nous rejoindre les 26 et 27 août pour assister à la restauration, boire un coup, manger un morceau…

Cette organisation doit encore se mettre en place mais, surtout, n'hésitez pas à, dès maintenant, nous passer un petit coup de téléphone ou nous envoyer un mail pour nous signifier votre soutien…

Cette démarche est une démarche de deux citoyens… Nous avons besoin des autres citoyens car, seuls, nous n'y arriverons pas !

Infos pratiques :

Quand ? : la restauration débutera le vendredi 26 aout à 9h pour se terminer le 27 à 21h.
Où ? : Sur la place de Grand-Marchin !
Contacts : Pour nous aider, nous soutenir, nous proposer…

Laurent Demaret (0494/24.04.94 – laurent@latitude50.be)
François Struys (0474/62.35.33 – francoistruys@hotmail.com)

En espérant que ce projet citoyen vous touchera et que nous serons, ce WE là, des dizaines à travailler dans le même sens…

Laurent et François

CONSULTATION O.N.E.

Suivi medical de qualité pour examiner et vacciner votre enfant, le peser, le mesurer, observer comment il se developpe, vous ecouter, repondre a vos questions, vous donner des conseils

- POUR QUI ?

TOUS les enfants de 0 à 6 ans

- SUIVI MEDICAL

Consultation gratuite assurée par le Dr WACKENIER, pédiatre, assisté d'un travailleur médico-social, Mme Marie ZIANE, d'un Comité de bénévoles et ponctuellement d'une psychologue

- LIEU

Résidence de Belle-Maison
Rue Emile Vandervelde 6A
4570 MARCHIN

- QUAND

Tous les vendredis, sur rendez-vous, de 13h30 à 15h30.
Mme Marie ZIANE Tél. 0499/99.80.11

EN PLUS :

- ACTIVITES DE SOUTIEN A LA PARENTALITE, dans un lieu de rencontres et d'échanges

les 15 avril (vacances de printemps)
13 mai
17 juin
08 juillet (vacances d'été–peut-être une date supplémentaire)
19 août
16 septembre
21 octobre
04 novembre (vacances d'automne)

Activités avec les enfants sur le thème choisi cette année, l'IMAGINAIRE, et en s'inspirant des thèmes des années précédentes, L'ENFANT ET LA TELEVISION, LES LIMITES ET REPERES.

En partenariat avec une psychologue et une animatrice du Centre Culturel de Marchin, Mme Isabelle VAN KERREBROECK

- DEPISTAGE VISUEL
  - Examen visuel gratuit réalisé par une orthoptiste, le 27 avril, pour les enfants de 18 mois à 3 ans.
  - Sur rendez-vous auprès de Mme Marie ZIANE, de 9h50 à 13h00.

Rénovation générale du bâtiment

MILESI
frères

Electricité générale
Menuiserie
Charpentes - Isolation
Maçonnerie
Rejointoyage - etc.

Rue du Tige, 13
4570 MARCHIN
Tel/Fax : 085 / 41 28 85

La Ferme du Tige

Aliments animaux
Chevaux, moutons, chèvres, volailles, lapins, bovins, oiseaux, chiens, chats, ...

Fourrages
Foin, paille, préfané

Litières
Anas de lin, copeaux

Matériel
Clôtures, équestre, élevage

PELLETS & GAZ
(bonbonnes TOTAL)

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 17h
Rue du Tige, 13A à Grand-Marchin
Tél. et fax: 085/61.36.27

St Pierre
POISSONNERIE

A Marchin
(place de Belle-Maison)
le **mercredi** de 9 à 14h.

A la Jardinière
(Route du Condroz)
les **vendredi** et **samedi**
de 8h30 à 14h00

Renseignements :
0476 - 20 69 08
Tél/Fax : 086 32 19 70

PEUGEOT
GARAGE
FAMEREE
s.p.r.l.

Thier Boufflette, 18
4570 MARCHIN - 085 / 23 38 30

Infor Jeunes Huy

LES CHANTIERS INTERNATIONAUX

Voyages, rencontres, découvertes, aventures : voilà sans doute quelques-unes des raisons qui te donnent envie de participer à un chantier international cet été.
Participer à un chantier, c'est un engagement personnel pour soutenir une action ou une cause. Mais c'est aussi partir à la rencontre d'un autre pays, d'autres personnes, d'une culture différente, d'autre(s) langue(s), d'un autre cadre de vie, d'une expérience de vie communautaire...

Ca consiste en quoi un chantier international ?

Un chantier international propose à des jeunes venus de tous pays de travailler bénévolement en collaboration avec une association locale afin de l'aider à développer un projet.
Celui-ci peut revêtir un caractère social, culturel, architectural, archéologique ou autre. Cela signifie que les jeunes peuvent effectuer des travaux très variés : restauration ou aménagement de locaux, animations pour des enfants, travaux de protection de l'environnement, encadrement de personnes handicapées, réalisation de spectacles, sensibilisation sur les thèmes des droits de l'homme, des réfugiés, des minorités... Mais un chantier n'est pas l'occasion de tracer à bon prix dans le sable ses quatre mètres carré de soleil... le travail demandé peut se révéler assez costaud !
Toutefois, en dehors des heures de travail (environ une trentaine par semaine), les volontaires peuvent consacrer du temps à la visite et à la découverte du pays.
La majorité des chantiers se déroulent entre juin et septembre et durent de deux à quatre semaines.

Qui peut s'engager ?

En principe, il faut être âgé de 18 ans minimum, mais, exceptionnellement, des volontaires plus jeunes pourront être acceptés sur certains chantiers. A partir de 16 ans, pour les chantiers en Belgique.
Dans la plupart des cas, aucune qualification spécifique n'est requise, la motivation est le seul critère. En ce qui concerne la langue utilisée, il s'agit généralement de l'Anglais qui est connu au moins un peu par tous.
Parfois, c'est le pays où est organisé le chantier qui détermine la langue en usage (ex. le français dans le Nord de l'Afrique, l'espagnol en Espagne). De toute façon, c'est l'occasion d'apprendre une nouvelle langue ou de la parfaire en baragouinant avec les autres participants.

Combien ça coûte ?

Plusieurs associations belges se chargent d'organiser de tels chantiers. La plupart demandent une cotisation annuelle et un droit d'inscription variant en fonction des destinations souhaitées. Certaines y incluent une assurance couvrant la responsabilité civile et les risques d'accident.
En ce qui concerne les frais de participation, les prix varient suivant le chantier, le pays de destination et l'association d'accueil : cela peut aller du forfait «tout compris» à la prise en charge de tout ou partie des frais (ex. voyage, nourriture, loisirs, participation au coût du projet) par les participants. La nourriture et le logement sont souvent assez simples.
Des liens vers les organisations et les infos utiles : www.cjdasbl.be (reprend les offres) ; www.compagnonsbatisseurs.be ; www.quinoa.be ; www.servicevolontaire.org ; www.scibelgium.be
Un article proposé par INFOR JEUNES HUY asbl - quai Dautrebande 7 à 4500 HUY - tél. 085/21.57.71 – e-mail : huy@inforjeunes.be

INFOR JEUNES HUY, c'est…

Infos, conseil, aide et documentation sur études, formations, emploi, aide sociale, citoyenneté, justice, vie affective, santé, famille, logement, transports, loisirs et vacances. C'est aussi un service kot, une bibliothèque sociale pour les travaux scolaires, la vente des cartes des Auberges de jeunesse et de la Carte jeunes européenne, des animations diverses (Huy, je surfe m@lin; Passe Partout ; 1,2,3... compte sur tes droits), un p'tit cyber centre, un blog des stages et activités de loisirs http://stageshuywaremme.canalblog.com
Service GRATUIT et ANONYME pour tous les jeunes de 12 à 26 ans et les adultes en contact avec la jeunesse.
INFOR JEUNES HUY ASBL - quai Dautrebande, 7 à 4500 HUY - tél. 085/21.57.71 - e-mail : huy@inforjeunes.be - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption (en juillet et août de 9h à 16h). L'information sans condition

Tu as entre 12 et 15 ans

Tu participes, habituellement, à la cure d'été de ta commune…
Tu as certainement entendu parler de l'AMO « Mille Lille de Vie ».
Si non, lis ce qui va suivre…

L'AMO s'adresse aux jeunes de moins de 18 ans et à leurs parents.
Comme ce n'est pas facile de passer la porte d'un service pour parler à des personnes que
l'on ne connaît pas, l'AMO va à la rencontre des jeunes lors des fêtes de Wallonie, des journées portes ouvertes d'écoles, des plaines de vacances…

Depuis 4 ans (oh là là que le temps passe vite !!!) pour que les jeunes fassent connaissance avec le service, l'AMO développe un projet plus particulier avec les ados de 12-15 ans qui participent à la cure de Marchin.

Durant ces années, Il y en a eu des activités … A la fois ludiques, coopératives, sportives, de détente, « extérieures » (visite de Bruxelles, draisine de la Molignée, balade dans les fagnes,…) ces animations nous on laissé des souvenirs que l'on se rappelle au fil des ans.

Cet été 2011, c'est Sarah libion de l'AMO qui va co-animer les ados de 12-15 la semaine du 11 au 15 juillet.

Tu es un « habitué » de la plaine…Au plaisir de te revoir
Tu participes pour la première fois… Au plaisir de te rencontrer.

Sarah Libion.

AMO « Mille Lieux de Vie »,
Service d'Aide en Milieu Ouvert

Pourquoi faire appel à nous ?

« Je m'ennuie, j'ai peu de copains, pas de loisirs »
« Mes copains et moi, on voudrait que ça bouge un peu dans notre quartier »
« A la maison c'est pas la joie, je voudrais en parler à quelqu'un sans alerter mes parents »
« Je me sens mal, j'aurais besoin de vider mon sac pour y voir plus clair »

Il arrive à tout le monde de ne pas se sentir bien, l'AMO peut t'aider toi, tes parents à (re)trouver quelques points de repères.

Pourquoi faire appel à des professionnels ?

- Se confier à un copain peut-être plus facile, mais parfois ça ne suffit pas.
- Parler de ses difficultés avec ses parents s'avère souvent utile, mais il n'est pas évident de pouvoir tout leur dire.

Comment travaille l'AMO ?

Les jeunes et les parents qui résident à Huy ou dans les communes avoisinantes peuvent s'adresser à nous en toute discrétion. Le respect du secret professionnel est garanti. La spécialité de l'AMO est de travailler à la demande, de façon non contraignante. Nos services sont gratuits.

Nous proposons aux jeunes de moins de 18 ans, à leurs familles et à leurs proches, un lieu :
d'écoute sans jugement; d'information; d'orientation vers un service spécialisé si cela s'avère nécessaire; d'accompagnement dans diverses démarches; de médiation entre le jeune et ses parents.

Quand peut-on nous contacter ?

LUNDI de 16h à 18h,
MERCREDI de 11h à 14h,
VENDREDI de 10h à 12h.

En dehors de ces permanences, il est toujours possible de nous contacter par téléphone, de nous laisser un message sur notre répondeur branché 24h/24h.

AMO « Mille Lieux de Vie »
3, rue de l'Harmonie
4500 Huy
Tel : 085/24.00.38
Millelieuxdevie@hotmail.com
www.amomillelieuxdevie.be

CHAUFFAGE - SANITAIRE - TOITURE

Bernard DUTRIEUX

Rue de la Sapinière, 2 - 4570 MARCHIN
085 / 23 55 03 - 0497 / 43 24 70

ENTREPRISE DE MACONNERIE

DELLA TORRE

ET FILS

Toutes transformations

Nouvelles constructions

38, Rue O. Philippot
4570 MARCHIN
Tél. 085 / 23 65 19
Fax 085 / 21 30 74
GSM 0476/ 432 046

Au Clos de Préalle

Vins fins, Apéritifs & Spiritueux

Cassart Marie-Ange

Rue Saule Marie 11
4570 Marchin
Tél. - Fax : 085 / 41 01 91
GSM : 0477 / 94 11 85
closprealle@skynet.be
Le magasin est ouvert
le vendredi de 17 à 20h
le samedi de 9 à 18h

Foie gras entier du Périgord
Colis cadeaux ...

Dés maintenant

votre **PEDICURE** à Marchin

si vous ne pouvez plus soigner vos ongles vous-même.

Si vous avez des problèmes d'oeil de perdrix, cors, durillons douloureux, ongles incarnés, ...

Je me rends, à votre domicile, sur R.V., à votre meilleure convenance.

Alors contactez moi
CHANTAL TERLINCHAMP TAZIAUX
PÉDICURE DIPLOMÉE
19 B , rue du fourneau
4570 Marchin
085/23.54.36

LA BOUCHERIE
François Magis

Rue Dr Olyff, 2A
4570 MARCHIN

ouvert
du mardi au samedi
9h-13h et 14h-18h30
le dimanche
9h-12h
fermé le lundi

085/31.01.91

FUNÉRAILLES NOËL

MARCHIN - 085 / 23 16 36

4a, rue Fourneau. Anciennement Ets. Arthur Pirlot

Salle de réception +/- 90 personnes.
Mise GRATUITEMENT à la disposition des familles.

CAVEAUX ET MONUMENTS.

Tous renseignements
DANY CRÉVIEAUX
Résidence Gaston Hody, 39
4570 Marchin
Tél: 0478/ 94 19 82
Privé: 085 / 23 23 29

latitude 50°

Vendredi 06 mai 2011, à 20h30

Maria Dolorès et Habibi Starlight

(1ère en Belgique - France / Tout public dès 8 ans)

C'est suite à une cure thermale au bord du Nil, après l'une de ses terribles dépressions, que la fragile icône a retrouvé le goût de vivre... Depuis que j'ai découvert la musique orientale j'ai pris 6 kilo mais je suis tellement heureuse! nous livre la sensible créature dans l'un de ses éclats de rire cristallin. Celle que les enfants appellent «Tata» et que les hommes craignent comme une mère est de retour avec l'orchestre Habibi Starlight 2000, pour un répertoire imbibé comme un loukoum, véritable hommage au sable, au narguilé et aux fennecs.

Du burlesque, du vrai du bon; de celui qui ne plaint ni la folie ni l'énergie et qui vous emballe un public en moins de temps qu'il n'en faut pour glisser sur une peau de banane.

Le clou dans la planche - octobre 2008

Maria Dolores: un mythe. Musique, comédie et improvisation s'entremêlent en un pied de nez à l'amour vache. A la fois diva sensuelle et clown burlesque grognant et se roulant par terre, la biche madrilène est généreuse à chaque instant. Et le public le lui rend bien. Le Parisien - Mars 2006

En 1ère partie: Kenzo Tokuoka / Carré Curieux, cirque vivant, extrait de spectacle

Durée: 75' - Prix: 10/7€ (Art.27: 1,25€)

28 et 29 mai 2011

Latitude 50 en Fête

en collaboration avec Devenirs OISP et l'Ecole de cirque de Marchin - **Entrée gratuite**

La saison 2010-2011 fut belle, sa clôture se fera en fanfare !

Latitude 50, pôle des arts du cirque et de la rue, clôture sa septième saison avec deux jours de fête : présentation des réalisations de l'Atelier Décor, spectacle de l'Ecole de Cirque de Marchin et de compagnies en résidence, balade, cochon à la broche et concerts avec une Carte Blanche à KermesZ à l'Est!

Bienvenue !

Samedi 28 mai 2011

Concerts - Carte blanche à KermesZ à l'Est

En janvier, KermesZ à l'Est et Sinus Georges ont participé à un projet d'échange musical au Burkina Faso où ils ont rencontré le Théâtre Eclair. La carte blanche du samedi soir donne l'occasion au groupe de faire partager le fruit de ces rencontres en invitant Sinus Georges et la Compagnie Eclair, de passage en Belgique.

18h30 : Les discours + inauguration des réalisations de l'Atelier Décor et de l'exposition du Photo Club de Marchin + le verre

19h-20h30 : Le poulet aux champignons de Jean-Louis (6€)

20h: Sinus Georges

Ses chansons sont une succession de réflexions personnelles, de sentiments ou de souvenirs avec l'humour de Sansévérino, la gaieté de Georges Brassens et la simplicité de Jack Johnson. On se laisse doucement envouter par cette facilité naturelle qu'a ce jeune artiste à nous raisonner avec si peu.

21h : Théâtre Eclair

L'originalité de leur travail musical réside dans le mélange de rythmes de l'Afrique de l'Ouest et d'instruments traditionnels issus de différentes régions de leur pays. A l'instar de cette fusion musicale, les artistes de la compagnie sont issus de huit ethnies parmi les nombreuses autres qui composent la carte géographique du Burkina Faso.

22h : KermesZ à l'Est

Ce groupe débridé de 8 musiciens transforme invariablement son public en chaudron dansant et bouillonnant. En hybridant musique klezmer et balkanique à l'énergie du rock, KermesZ à l'Est fait danser l'imagination, transporte dans les pays d'Europe Centrale et de l'Est, en proposant un répertoire qui déménage et qui ravira amateurs de trash-métal ou de musette.

23h : Super Méga Jam

Dimanche 29 mai 2011

Journée champêtre + Spectacles

10h30 : Départ balade champêtre

12h00 : Cochon à la broche (10€ - Enfant 6€, réservation conseillée au 085/41 37 18)

+ Olive & the Blackmamba, quatuor acoustique proposé par l'Atelier Décor

14h30: Spectacle de l'Ecole de Cirque de Marchin

16h00 : Spectacle de compagnies en résidence de création à Marchin

L'Atelier Décor

L'ASBL Devenirs est un Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle (OISP) qui assure la formation de stagiaires demandeurs d'emploi afin de leur permettre d'acquérir des compétences générales et techniques. Latitude 50 poursuit un objectif d'aide à la création. Ensemble, ils proposent aux stagiaires une découverte de métiers techniques à travers la réalisation de décors et offrent ainsi aux artistes du secteur des arts du cirque et de la rue une aide à la création de leur spectacle.

COMMUNE DE MARCHIN
CULTURE
CIRQUE, ARTS FORAINS ET ARTS DE LA RUE
LIEGE PROVINCE Culture
WBI Wallonie-Bruxelles International
Loterie Nationale créateur de chances
Ce soir on sort!
LE SOIR
VIVACITÉ
théâtre & publics
Théâtre de la famille asbl Decrollier
CENTRE CULTUREL DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY
DEVENIRS SERVICES e.i. SCRL à finalité sociale

SERVICE D'ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES

DE LA COMMUNE DE MARCHIN

" Les Petits Futés " (Agréé par l'ONE)

Commune de Marchin rue Joseph Wauters 1 - 4570 MARCHIN - 085/27 04 27

BRIALMONT Magali	épouse RONZULLO	Ronheuville, 31	085/41.33.15
COURTOIS Cathy	épouse SQUIFFLET	rue de Huy 2	085/23 52 10
DRYVERS Monique	épouse BOLLETTE	rue Dufrenoy 14	085/23 69 76
FAVAUX Muriel	épouse PIERRE	rue Amand Bellery 30 A	085/23 21 26
GOFFIN Emmanuella	épouse WARZEE	rue de la Sapinière 10	085/23 03 35
GROGNARD Christine	épouse SCHMITZ	rue de l'Eglise 3	085/41 17 80
NITA Adriana	épouse CAZAN	Chemin du Comte 4	085/25 28 61
PONCELET Yvonne	épouse DUPONT	rue du Fourneau 100	085/21 64 24
TYCHON Paulette	épouse DADOUMONT	rue du Fourneau 119	085/21 79 12

Anne FOURNEAU Responsable du Service Social

M.C.A.E. «LES P'TITS SPIROUS»

Chemin du Comte 77
4570 MARCHIN
Tél. : 085/21 12 39

HORAIRE:
du lundi au vendredi de 7h00 a 18h00
ferme les jours feries

coordinatrice : Nicole DODET

Dame Joséphine

Le petit paradis du sucré, du salé

Nouvelle Saison

CUISINE DU TERROIR
SALADERIE
GLACES ARTISANALES

Nouvel horaire à partir du 20 avril : ouvert du mercredi au dimanche de 15h30 à 22h – Cuisine ouverte à partir de 18h30

Rue fourneau,1 - 4570 Marchin - 085.31.29.26

© CONCEPT - AT. GRAPHIQUE 085 23 06 53

Benoît POTEL

TAILLE DE PIERRE
Restauration - Ornementation

Tél.-fax : 085/31 24 85
0498/77 72 40
benoitpotel@ymail.com

BOULANGERIE
PATISSERIE
CONFISERIE

Philippe GROGNARD

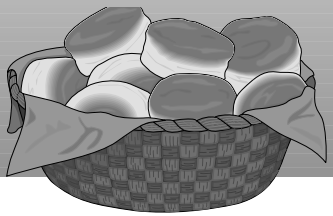

Ouvert de 7h. à 18h.
Rue O. Philippot - MARCHIN
085 / 21.28.61
Fermé le lundi et le mardi

Avis d'enquête publique

Le site communal *« Vallées du Hoyoux et du Triffoys »* peut être désigné « site NATURA 2000 » par le Gouvernement Wallon. Cette désignation fait l'objet d'un avis d'enquête publique.

L'enquête publique durera 45 jours, du 30 mai et le 13 juillet. Durant cette période, le dossier pourra être consulté pendant les heures d'ouverture de votre Administration communale (les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à midi, et le jeudi de 15 à 19 heures). Il sera également possible de consulter ce dossier le jeudi entre 19 et 20 heures mais uniquement sur rendez-vous à prendre la veille au plus tard auprès du Service Environnement, par téléphone uniquement (085/270.426).

L'avis d'enquête publique est par ailleurs disponible sur le site internet communal (www.marchin.be), mais fera également l'objet d'un affichage à l'Administration communale.

NATURA 2000 ?

Le réseau *Natura 2000* est un vaste ensemble de sites sélectionnés au sein de chaque État membre de l'Union européenne ; l'objectif est de protéger la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socioéconomiques locales. Le Gouvernement wallon a décidé le 30 septembre 2010 de procéder à la désignation des 240 sites Natura 2000 de Wallonie. Avant leur adoption par le Gouvernement, ces projets sont soumis à enquêtes publiques. Si vous êtes concernés directement (propriétaires ou gestionnaires) ou indirectement (riverains, environnementalistes…), vous pouvez consulter les avant-projets d'arrêtés de désignation et émettre vos remarques éventuelles.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit à l'Administration communale (coordonnées ci-dessous), soit à la Direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts *(04/224.58.70 – M. Michel DEFAWE, Directeur)*, ou encore à l'Administration centrale du Département de la Nature et des Forêts *(081/33.65.53)*. Un site web rassemble également toutes les informations sur le réseau Natura 2000 en Région wallonne : http://natura2000.wallonie.be.

Nathalie JASIENSKI
Service Environnement
085/270.426
nathalie.jasienski@marchin.be

Administration communale : calendrier 2011

Nous vous informons que votre Administration communale sera **fermée** les jours suivants :

- Lundi **25 avril** *(Lundi de Pâques)*
- Jeudi **2** et vendredi **3 juin** *(Ascension + dispense de service)*
- Lundi **13 juin** *(Pentecôte)*

Par ailleurs, nous vous rappelons que nous vous accueillons les **lundi**, **mardi**, **mercredi** et **vendredi** de **9 heures à midi**, et le **jeudi** de **15** à **19** heures

Accueil des « nouveaux marchinois » le 18 juin

Vous vous êtes installés sur le territoire de notre belle commune entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2010 ? Nous aurons le plaisir de vous accueillir au siège de l'Administration Communale (Salle du Conseil) le **samedi 18 juin** à 10 heures, afin de prendre ensemble le verre de l'amitié après une présentation succincte de Marchin (son histoire, ses particularités, ses services… bref tout ce qui fait que Marchin est une commune peu commune). Vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer les Autorités communales et les représentants des différents services en-dehors du cadre formel habituel.

Une **invitation personnelle** sera envoyée dans le courant du mois de mai à toute personne concernée mais en attendant, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Service Citoyenneté pour tout renseignement complémentaire.

Christine HANTZ
Service Citoyenneté
085/270.416
christine.hantz@marchin.be

BAL du MAYEUR : samedi 14 mai

Il aura lieu au Hall Omnisports dès 19 heures, et sera précédé d'un souper. L'animation sera assurée par **DJ Giselle**, avec *Marvy Music* en 1re partie. Comme chaque année, les bénéfices profiteront aux enfants des Écoles Communales.

Surveillez vos boîtes aux lettres : l'invitation officielle devrait vous parvenir d'ici peu…

Campagne de dératisation

Vous connaissez des problèmes de prolifération de rats ? Faites appel au service de dératisation organisé par l'Administration communale de Marchin.

Cette année la campagne gratuite de dératisation aura lieu les mercredi **8 et jeudi 9 juin** 2011. Durant cette semaine un véhicule de la société *Insectira*, muni d'un haut parleur, procédera à la distribution et à la mise en place de produits de dératisation. Manifestez-vous à son passage.

Afin d'optimaliser le travail de ces deux journées nous vous invitons également à signaler **tout foyer d'infestation** auprès du Service Environnement de la commune pour le **vendredi 3 juin** au plus tard (085/27 04 26 – nathalie.jasienski@marchin.be)

Quelques conseils utiles pour lutter efficacement contre les rats d'égout

L'objectif de cette campagne est de limiter la prolifération de ce rongeur pour lequel il n'existe pas à proprement parler d'« arme absolue », le rat s'adaptant à toute nouvelle situation. Soit dit en passant, la présence de rats est favorisée par certains comportements humains comme les dépôts clandestins de déchets, le jet de nourriture dans son environnement en quantité parfois excessive (pain, restes de nourriture…), l'amoncellement d'ordures, etc. De manière générale **assainissez votre environnement** (habitation, annexes, jardin…) chaque fois que c'est possible (rangement supprimant les abris, nourriture hors de portée, soupirail et égouts grillagés, déchets correctement stockés et évacués à temps…).

Il existe plusieurs méthodes pour se protéger des rats

La lutte biologique : on lance contre les rongeurs leurs **prédateurs naturels**, c'est-à-dire certains chiens ou chats. Le **« piègeage »** qui est parfois difficile à mettre en œuvre car les rats sont très intelligents et déjouent facilement les pièges sans y laisser un seul poil !

Les produits chimiques : ce sont les **raticides** à base d'anticoagulants. Ils assurent un succès à 90%. L'action de ces produits provoque des lésions hémorragiques qui entraînent la mort par asphyxie à retardement.

Les grains empoisonnés : disponibles au service communal de l'Environnement, ou autres produits vendus dans le commerce, ils nécessitent quelques précautions d'usage, soyez très vigilants !

- Repérez exactement les endroits d'infestation et les traces visibles (crottes fraîches, empreintes de pattes dans les zones poussiéreuses ou humides, itinéraires bien marqués le long des parois…) ;
- Il existe de nombreux produits. Prenez conseil auprès de votre revendeur et lisez **attentivement** le mode d'emploi ainsi que les prescriptions particulières (notamment en matière de précaution de manipulation). Conservez soigneusement la notice reprenant la composition et le type de matière active en cas d'accident (centre antipoison : 070/245.245)

- Dans les habitations, n'utilisez les grains empoisonnés ou autres produits que de façon très sûre (attention aux enfants en bas âge, aux animaux domestiques…). Stockez-les impérativement hors de portée.
- À l'extérieur, pour éviter des dégâts à la faune sauvage (les oiseaux sont particulièrement attirés) et aux animaux d'élevage, n'employez les grains empoisonnés que couverts. Par exemple, sous une planche posée en biais contre un mur, sous un morceau de tuile, ou dans un morceau de tuyau PVC fixé au sol.
- Commencez par de petites quantités en plusieurs endroits. Vérifiez tous les 3 ou 4 jours la disparition des grains et privilégiez les zones de forte consommation. Si tout le produit disparaît après 3 ou 4 jours, augmentez significativement la quantité distribuée et recommencez après le même laps de temps, pendant 4 à 5 semaines.
- Ramassez les appâts non consommés ainsi que les cadavres.
- Souvenez-vous que les rats ne meurent pas directement mais en plusieurs jours : ne demandez donc pas des résultats immédiats !

Pour toute information supplémentaire, le service communal de l'Environnement reste à votre entière disposition au 085/27 04 26 ou via nathalie.jasienski@marchin.be

Un éclairage public défectueux ?

Signalez-le **soit** :

- par INTERNET sur le site de notre gestionnaire de réseau de distribution ***RESA*** (ex-ALE) ➔ **http://www.ale.be/contactluminaire.htm**
- par TÉLÉPHONE au service ***Cadre de vie*** **: 085/270.412**

Et ensuite ?

L'éclairage public fait l'objet d'une **convention systématique** entre les communes et le gestionnaire de réseau. Dans ce cadre, des maintenances sont planifiées (tous les 3 mois en période estivale, et tous les 2 mois en période hivernale). C'est lors de ces tournées de vérification que les points lumineux problématiques signalés sont réparés ou remplacés. Pour MARCHIN, les prochaines visites auront lieu les semaines 33 (entre le 16 et le 19 août), 42 (entre le 17 et le 21 octobre) et 51 (entre le 19 et le 23 décembre).

Pierre FERIR
Échevin des Travaux
0476/554.985
pierre.ferir@electrabel.be

Service Cadre de Vie
085/270.412
service.technique@marchin.be

Plantes invasives : règlement communal

Le Conseil communal a adopté, le 24 février dernier, un règlement en vue d'endiguer le développement de certaines plantes invasives : la **berce du Caucase**, la **balsamine de l'Himalaya** et les renouées asiatiques (dont la **renouée du Japon**).

Extraits du règlement

Le « responsable » (propriétaire, locataire, occupant, personne de droit public ou de droit privé) d'un terrain où sont présentes la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) et la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est tenu de collaborer à toute campagne de lutte contre lesdites plantes invasives si une opération coordonnée est organisée sur le territoire de la commune, notamment :

1. Informer les organisateurs de la campagne de lutte sur les populations de plantes susdites dans son terrain,
2. Gérer lesdites plantes invasives à la demande des organisateurs de la campagne de lutte selon les méthodes de gestion décrites en annexe au présent règlement (voir les « conseils de gestion » ci-dessous),
3. Dans la mesure où le responsable ne peut agir lui-même, prendre contact avec les organisateurs de la campagne de lutte pour autoriser les équipes de gestion coordonnée à agir sur lesdites plantes invasives dans le périmètre de son terrain.

Conseils de gestion

Balsamine de l'Himalaya

- Gérer la plante en fleurs avant la formation des graines (fin juin - début juillet).
- Arracher l'intégralité de la plante ou faucher en dessous du premier nœud afin d'éviter toute reprise. Rassembler les plantes coupées ou arrachées en un amas en milieu ouvert et en dehors des zones inondables. Réaliser une 2e gestion trois semaines plus tard.
- La première année de gestion, réaliser une 3e gestion trois semaines après la 2e.
- Répéter la gestion pendant plusieurs années successives pour épuiser la banque de graines éventuelle.

Berce du Caucase

- La gestion doit être réalisée de manière systématique durant au moins 5 années consécutives, de manière à épuiser toute la banque de graines contenue dans le sol. L'effet de la gestion mise en place n'est donc souvent pas visible à court terme.

Attention ! La plante peut occasionner des brûlures. Avant de gérer, protégez**-vous soigneusement** avec des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements imperméables. Après gestion, nettoyez les outils à grandes eaux pour éliminer toute trace de sève.

Les plantes peuvent être détruites en sectionnant les racines à 15-20 cm en dessous du sol, à l'aide d'une houe ou d'une bêche à bord tranchant (technique dite de la *coupe sous le collet*). Les plantes seront ensuite extraites du sol et découpées en tronçons, avant

d'être séchées ou détruites. Quand elles sont présentes, les fleurs (ombelles) doivent être bien séparées des tiges pour éviter la production de graines.

Cette gestion peut être mise en œuvre selon deux modalités distinctes :

1. Soit gestion en avril ou en mai, alors que les plantes sont de petite taille et donc plus faciles à manipuler. Un deuxième passage doit alors être réalisé en juin-juillet afin d'éliminer les repousses éventuelles.
2. Soit gestion en juin-juillet sur des individus en début de floraison. En cette saison, il est souvent plus facile de réaliser une coupe de la partie aérienne juste avant de procéder à la section des racines et à l'extraction de la partie basale de la tige.

Renouées asiatiques

Il n'existe à ce jour aucune technique de gestion à l'efficacité scientifiquement avérée qui puisse être utilisée sur le domaine public et en bords de cours d'eau. Pour éviter la dispersion :

- ne pas utiliser en remblai des terres ayant été colonisées par des renouées asiatiques
- ne pas composter
- ne pas faucher (si une coupe doit impérativement être réalisée, utiliser de préférence un sécateur, laisser sécher les résidus de coupe sur le site envahi, brûler les résidus de gestion si nécessaire).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre éco-conseillère Nathalie JASIENSKI.

Marianne COMPÈRE
Échevine de l'Environnement
0485/290.970
compere.marianne@gmail.com

Nathalie JASIENSKI
Service Environnement
085/270.426
nathalie.jasienski@marchin.be

Grenouilles et crapauds

Je tiens à remercier tout particulièrement les riverains de la rue de Tharoul pour la patience et l'aide qu'ils nous ont apportée lors de la fermeture de la route pour la traversée des batraciens. Je souhaite également remercier tous les usagers pour avoir slalomé entre les grenouilles certains soirs, ainsi que ceux qui ont dû emprunter la déviation. Merci également aux communes de Clavier et Ohey, dont les services Environnement se sont associés au nôtre pour la réussite de cette opération « grenouilles sur les routes ». Merci enfin à nos ouvriers communaux qui sont intervenus tous les jours pendant un mois sur les tronçons de voirie concernés.

Opération « grenouilles sur les routes »

Cette opération qui peut sembler farfelue de prime abord mérite tout de même quelques petites explications quant à son utilité : pour ceux qui l'ignorent, la Wallonie compte 14 espèces de batraciens pour lesquels limaces, fourmis, moustiques… constituent des mets de choix. C'est pourquoi ils constituent de véritables alliés de nos jardiniers. Or leurs populations diminuent dramatiquement, certaines espèces ont même complètement disparu.

Les causes principales de cette hécatombe sont :

- mortalité sur nos routes
- destruction de leur habitat (comblement des mares…)
- curage mécanique des fossés

Pour tenter de freiner ce désastre écologique, la loi sur la conservation de la nature a défini différentes mesures de protections. Il est donc interdit, notamment, de détruire ou d'enlever les œufs ou encore de détruire, mutiler, capturer, enlever ou déplacer à des fins d'agrément les grenouilles et autres crapauds.

Pour plus d'information, consultez le site www.batraciens.be, et/ou prenez contact avec notre éco-conseillère Nathalie JASIENSKI.

Marianne COMPÈRE
Échevine de l'Environnement
0485/290.970
compere.marianne@gmail.com

Nathalie JASIENSKI
Service Environnement
085/270.426
nathalie.jasienski@marchin.be

Le progrès sociétal vers le bien-être de tous

Création de nouveaux indicateurs de bien-être, quelles suites à la démarche ?

Lors de l'édition du HOP n° 164 (novembre-décembre 2010), nous annoncions que la troisième rencontre avec les citoyens aurait lieu dans le courant du premier trimestre et ça n'a pas été possible : explications…

Le projet de recherche *« élaboration concertée d'un système d'indicateurs de bien-être et de cohésion sociale avec les citoyens en Région wallonne »* conduit de 2009 à 2011 en partenariat entre le Conseil de l'Europe, l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) et 15 communes pilotes en Wallonie, a permis de construire des indicateurs de progrès dans le bien-être de tous, générations futures incluses, à partir des critères exprimés par les citoyens, suivant la méthodologie proposée par le Conseil de l'Europe.

Une des questions clés de ce projet était de préciser comment construire des indicateurs à la fois aux niveaux local et régional, tout en assurant une bonne articulation et complémentarité entre les deux niveaux.

Une première conclusion à ce sujet a été de constater qu'il est difficile de construire des indicateurs au niveau local uniquement à partir des critères exprimés par les citoyens dans chaque commune concernée. C'est pourquoi il a été choisi de travailler sur une base de données regroupant l'ensemble des critères de bien-être au niveau régional (soit plus de quinze mille critères), ce qui assurerait une meilleure « saturation » de l'information, et de construire sur cette base des indicateurs régionaux, lesquels peuvent être ensuite déclinés par les communes en fonction de leurs spécificités et contextes locaux.

Cependant, en appliquant la méthodologie habituelle du Conseil de l'Europe pour la rédaction des indicateurs, il est apparu que les indicateurs ainsi élaborés étaient particulièrement complexes, puisqu'ils faisaient intervenir un nombre assez large de critères (même en étant regroupés en idées), avec plusieurs types de situations possibles, rendant très difficile la compréhension et l'utilisation pratique de ces indicateurs.

C'est pourquoi, après divers essais réalisés entre avril et août 2010, le Conseil de l'Europe a proposé en septembre 2011 une nouvelle méthode de rédaction des indicateurs, dite « méthode de rédaction systématisée », permettant à la fois de les rendre plus lisibles et plus facilement utilisables, et de mieux mettre en évidence les articulations possibles entre le niveau régional et le niveau local. Cette méthode a été débattue avec l'IWEPS puis au sein des 15 communes pilotes, et a ensuite été approuvée par l'ensemble des partenaires comme étant plus pertinente et adéquate aux besoins des communes et de la Région.

Actuellement, les communes mettent en œuvre la méthode de rédaction systématisée et une proposition de validation par l'ensemble des partenaires doit avoir lieu avant la fin du mois d'avril 2011.

Ensuite, une rencontre entre les partenaires et le Conseil de l'Europe doit valider l'ensemble des indicateurs avant la fin du mois de juin.

Enfin, nous pourrons revenir vers les citoyens dans les communes pour la troisième rencontre.

Au nom du Comité de coordination, merci de votre compréhension et aussi de votre patience.

Pour en savoir plus : https://spiral.cws.coe.int/tiki-index.php?page=Accueil

Bernard SÉPULCHRE
Agence de Développement Local
085/270.444
bernard.sepulchre@marchin.be

La Commune de Marchin recrute

La Commune de Marchin procède à un appel public en vue de la constitution, pour une période de deux ans (2011-2013), d'une **RÉSERVE DE RECRUTEMENT D'AUXILIAIRES PROFESSIONNEL(LE)S À TEMPS PARTIEL**, niveau E1, en vue d'assurer le nettoyage des locaux, et donc de compléter l'effectif des auxiliaires professionnelles, selon un horaire et un planning définis.

Conditions exigées

- Être belge ou citoyen(ne) de l'Union Européenne ;
- À la date ultime prévue pour le dépôt des candidatures, avoir atteint l'âge de 18 ans au moins ;
- Être de conduite irréprochable.

Conditions supplémentaires souhaitées

- Être titulaire du passeport APE ;
- Être titulaire d'un permis de conduire et disposer d'un moyen de locomotion.

Modalités

Les candidatures doivent parvenir accompagnées d'une **lettre de motivation**, d'un **curriculum vitæ** et d'un **certificat de bonnes conduite, vie et mœurs**, et être adressées à l'**Administration communale** de et à 4570 MARCHIN, pour le **vendredi 13 mai 2011** au plus tard, cachet de la poste faisant foi, par **lettre recommandée** ou par remise en mains propres **contre accusé de réception**.

Toute candidature tardive ou non accompagnée des pièces requises sera d'office considérée comme nulle et non avenue.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Service du Personnel de l'Administration communale.

Christiane BEAUJEAN
Service du Personnel
085/270.442
christiane.beaujean@marchin.be

Avis aux parents d'enfants de moins de 12 ans

À la veille des grandes vacances, il nous paraît important de vous rappeler que **la carte d'identité électronique pour les enfants de moins de 12 ans *(« KIDS-ID »)* est OBLIGATOIRE pour tout départ à l'étranger.**

Que faire ?

1. Présentez-vous[i] au Service « Population » de l'Administration communale **avec votre enfant** (sa présence est OBLIGATOIRE), muni d'une **photo récente** sur fond blanc, de bonne qualité, et de **3 euros**.

2. **Le délai entre la demande et le retrait est de TROIS SEMAINES ! Soyez donc prévoyants !**

3. Dès réception du courrier scellé envoyé par le Gouvernement fédéral (SPF Intérieur) contenant les **codes** *(à conserver soigneusement !)* liés à la carte d'identité de l'enfant, présentez-vous de nouveau à l'Administration, muni des codes reçus et de **l'ancienne carte** (ou de l'attestation de perte ou de vol). La présence de l'enfant n'est pas nécessaire, et le retrait peut se faire soit par un des parents, soit par toute personne munie d'une procuration en bonne et due forme.

ATTENTION : le certificat provisoire pour enfants de moins de 12 ans ne sera **EN AUCUN CAS** délivré par le Registre National si le délai entre la commande de la « KIDS-ID » et le départ à l'étranger est **inférieur à 15 jours** (sauf certains cas très restrictifs).

Nous vous rappelons les **heures d'ouverture** des bureaux de l'Administration communale : tous les jours de 9 à 12 heures, sauf le jeudi : de 15 à 19 heures. Il vous est par ailleurs toujours possible de prendre rendez-vous avec le service citoyenneté/population au 085/27.04.38 ou au 085/27.04.10.

[i] Maman, papa, ou tuteur (personne exerçant l'autorité parentale).

Le PICM (Plan InterCommunal de Mobilité)

*Le plan de mobilité pour les communes d'Engis, Huy, **Marchin**, Modave, Villers-le-Bouillet et Wanze a démarré officiellement en février 2011. Cette étude prendra deux ans environ et aboutira à des propositions d'amélioration de la mobilité dans les six communes concernées. Supervisée par le SPW Département de la Stratégie de la mobilité (ancien MET), le TEC, et d'autres services publics concernés, l'étude a notamment l'intention d'informer les citoyens et de collecter leurs avis.*

Une démarche citoyenne transparente

L'étude se déroule en trois étapes et commence par une phase de diagnostic, à charge du bureau d'étude sélectionné. Après avoir défini les objectifs en phase 2, les communes vont informer leurs citoyens et organiser des présentations publiques sur l'état des lieux et sur les objectifs à atteindre. Lors de la troisième phase, un plan d'action sera présenté et soumis à la population lors d'une consultation publique avant de finaliser le plan.

Un comité d'accompagnement, regroupant les responsables communaux, des représentants de la Wallonie, de la Province, des TEC, d'associations (IBSR, *Gamah*…), de la police locale, suit le travail du bureau d'étude et veille au bon déroulement du projet.

Groupement de communes

En matière de mobilité, les entités partagent des réalités communes : la dominance du trafic auto par rapport aux modes alternatifs (transport public, covoiturage, vélo, marche à pied), un important trafic de poids lourds qui est source de nuisances dans les zones habitées, des flux importants de travailleurs, écoliers, étudiants, clients et autres visiteurs vers Huy ou vers les pôles extérieurs (Liège, Namur, Bruxelles)

Le réseau de voiries doit être amélioré et sécurisé pour l'ensemble des modes de déplacement; la recherche d'une mobilité plus durable amène également les six communes à définir comment développer leurs actions de promotion de l'utilisation des alternatives à la voiture individuelle. Des enjeux communs qui justifient pleinement cette union inédite.

Une communication outillée

1. Le site internet communal www.marchin.be sera alimenté par l'actualité de l'étude.
2. Les dates des réunions avec les citoyens seront annoncées sur ce même site, mais aussi *via* le HOP (si les échéances le permettent), par voie d'affichage à l'Administration Communale, voire en courrier « toutes-boîtes ».

Le mot de la Police

Éditorial

« Le mot de la Police » est un nouvel outil de communication au bénéfice du citoyen. Nous tâcherons d'être à la hauteur de vos aspirations et restons à votre écoute si l'un ou l'autre thème rencontre l'intérêt général.

Nous en profitons pour vous rappeler que si « il fait bon vivre dans notre Condroz » c'est notamment grâce au comportement respectueux d'autrui.

À ce titre nous défendons dans nos priorités policières la lutte contre :

- La divagation d'animaux
- L'incinération de déchets en plein air
- Les nuisances sonores

Notre territoire

La zone de Police du Condroz, située dans l'arrondissement judiciaire de Huy, couvre un territoire de 10 communes (**Marchin**, Modave, Clavier, Tinlot, Nandrin, Anthisnes, Ouffet, Comblain-au-Pont, Hamoir, Ferrières) pour 42 356 habitants, traversé par deux axes routiers importants (les nationales 63 et 66)

Nos valeurs

Proche du citoyen, visible, disponible, à l'écoute, professionnelle, intègre, responsable et évolutive…

Notre site internet

http://www.policelocale.be/condroz

Vous y trouverez des renseignements très utiles :

- Comment joindre vos policiers de proximité
- Des statistiques zonales
- Des liens utiles
- Les dernières nouvelles
- Des documents en ligne

Grâce à ce site, il vous est également possible de nous contacter pour faire part de vos questions, suggestions, remarques… auxquelles nous nous efforcerons de donner suite dans la mesure de nos possibilités.

Votre Police

La sécurité sur la voie publique : l'intérêt de tous

Il est du devoir des Autorités communales d'assurer la **sécurité** des citoyens et notamment la sécurité de la circulation sur les voiries publiques. Cette tâche communale peut encore mieux être assurée **avec la collaboration des habitants de la commune**.

C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il est **défendu**, sans autorisation écrite du Bourgmestre, d'installer sur la voie publique, et sur le domaine public, des matériaux, des échafaudages, d'autres objets quelconques ou tout appareil de quelque type et de quelque usage que ce soit, et ce conformément à l'article 19 du Règlement de Police (section 3).

En quoi êtes vous concernés ?

Toute **demande d'autorisation** d'installation de matériaux, de container, de grue, de camion de déménagement… sur la voirie ou sur le domaine public doit être adressée à l'Administration Communale.

Quels sont les délais ?

Au moins 1 mois avant la date prévue de sorte que la demande puisse être soumise à l'autorisation du Collège Communal dans les délais.

Quels sont les impacts ?

Le nécessaire pourra ainsi être fait afin d'établir **l'ordonnance de police** requise, dont tout demandeur devra être en possession. Cette ordonnance de police sera également transmise à la **police** et au **service d'incendie** pour qu'ils puissent s'organiser au mieux en cas d'intervention sur le territoire communal. Les **transports en commun** seront également avertis afin que leurs services puissent juger de l'impact éventuel sur les itinéraires des bus.

L'ordonnance de police permettra également à la Commune ou au demandeur (selon le cas) de prendre toutes les mesures adéquates en termes de **circulation routière** : barrières à placer, route à barrer, signalisation à mettre en place…

Vous comprendrez que ces procédures administratives ont pour simple but une meilleure gestion de la sécurité et du bien-être des riverains. Nous vous remercions pour l'aide précieuse que vous nous apporterez.

N'hésitez pas à contacter le service « Cadre de vie » de la Commune (085/270.412).

Test des sirènes

Au cours de l'année 2011, les sirènes seront soumises à un test sonore le premier jeudi du premier mois de chaque trimestre, soit le **7 juillet** prochain.

Dorénavant, les sirènes seront actionnées entre 11h 45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un **son modulé strident** qui est répété après une brève interruption. Un message parlé : *« Signal d'essai »* sera diffusé ensuite par les haut-parleurs de la sirène.

Que faire en cas d'accident nucléaire ?

Une campagne nationale d'information a débuté le 14 mars, la pré-distribution de nouveaux comprimés d'iode également !

Du 14 mars au 16 avril, le Service Public Fédéral Intérieur, en collaboration avec l'Agence Fédérale du Contrôle Nucléaire (AFCN) organisent une campagne nationale d'information sur le risque nucléaire. Simultanément, les particuliers et collectivités situés autour d'une installation nucléaire seront invités à aller chercher gratuitement des comprimés d'iode stable en pharmacie. Les personnes concernées recevront dans leur boîte aux lettres, une brochure et seront informés via *les médias locaux.*

Pourquoi réaliser une campagne sur le risque nucléaire ?

Le risque d'un accident nucléaire ou radiologique est minime, mais pas nul. C'est pourquoi il est important que vous connaissiez les actions de protection à adopter pour vous-même et votre famille.

Si une situation d'urgence se produit sur un site nucléaire, vous risquez d'être exposé à une dose de rayonnement élevée et incontrôlée qui peut engendrer de multiples affections. Pour vous protéger contre ce risque, il suffit de respecter une série de mesures simples, telles que vous mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.

La première distribution de comprimés d'iode stable a eu lieu en 1999 et a été menée dans les zones de planification d'urgence nucléaire autour des sites nucléaires belges et frontaliers, dont TIHANGE. La campagne a été réitérée en 2002.

La nouvelle campagne a un objectif double : d'une part, il s'agit d'informer la population, au niveau national, sur le risque nucléaire. Mais également de donner la possibilité aux habitants situés dans une zone allant jusqu'à 20 km autour d'un site nucléaire d'aller chercher gratuitement des comprimés d'iode stable dans leur pharmacie locale.

Que pouvez-vous faire en cas d'accident nucléaire ?

Si un grave accident nucléaire se produit chez nous, des experts et des responsables politiques collaborent, se coordonnent et prennent les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité.

Votre protection (et celle de votre famille) commence par vous-même. Vous pouvez faire beaucoup de choses pour vous protéger autant que possible contre une contamination radiologique.

Un éventuel accident nucléaire peut s'accompagner d'une émission de matières radioactives, telles que l'iode radioactif.

- La meilleure protection est de se mettre à l'abri. Rentrez dans le bâtiment le plus proche, fermez portes et fenêtre et écoutez les médias pour être tenu informé.
- Une évacuation peut être organisée par les autorités, à condition que votre sécurité soit assurée. Il serait en effet dangereux d'évacuer si vous vous trouvez sous un nuage radioactif.
- Pour vous protéger contre l'iode radioactif, les autorités peuvent recommander la prise d'iode stable, non-radioactif.

Si un danger menace, suivez ces cinq recommandations :

1. Rentrez ou restez à l'intérieur : vous mettre à l'abri dans un bâtiment est une mesure simple, rapide et efficace pour vous protéger. Restez-y jusqu'à ce que l'alerte soit officiellement levée.
2. Fermez portes et fenêtres : installez-vous dans une pièce centrale au rez-de-chaussée du bâtiment. Éloignez-vous des fenêtres, elles offrent moins de protection qu'un mur.
3. Écoutez la radio ou regardez la télévision : Pour obtenir des recommandations et des informations supplémentaires.
4. Évitez de téléphoner : une saturation des réseaux téléphoniques peut entraver le bon fonctionnement des services de secours.
5. Laissez les enfants à l'école : rester à l'intérieur est aussi leur meilleure protection ; les enseignants suivent les mêmes consignes que vous !

Allez chercher vos comprimés d'iode stable du 4 mars au 16 avril

Vous pouvez obtenir des comprimés d'iode stable chez votre pharmacien (1 boîte pour 4 personnes)

- En tant que **particulier**, vous vous rendez dans la pharmacie locale avec les cartes SIS des membres de votre famille. En fonction de la composition du ménage, vous recevrez une ou plusieurs boîtes.

- En tant que responsable d'une **collectivité**, vous remplissez le formulaire sur le site web www.risquenucleaire.be. Vous recevrez ensuite un document vous permettant d'aller chercher le nombre de boîtes de comprimés nécessaires chez votre pharmacien.

Les nouveaux comprimés d'iode stable peuvent être conservés au moins 10 ans, s'ils sont correctement stockés. Les autorités les remplaceront de manière périodique.

À quoi servent les comprimés d'iode ?

En cas d'accident nucléaire, de l'iode radioactif peut être libéré. Il pénètre dans l'organisme par les voies respiratoires ou en absorbant des aliments contaminés. La glande thyroïde accumule cet iode jusqu'à saturation et provoque ainsi un rayonnement « de l'intérieur ». Cette irradiation augmente considérablement le risque de cancer et d'affections. En saturant votre glande thyroïde avec l'iode stable non-radioactif contenu dans les comprimés, vous l'empêchez d'accumuler l'iode radioactif.

Les comprimés d'iode ne vous protègent cependant pas contre d'autres substances radioactives susceptibles d'être absorbées par votre organisme. La meilleure protection reste donc de vous abriter dans le bâtiment le plus proche.

Les comprimés d'iode stable sont des médicaments préventifs. Ils peuvent être ingérés à la suite d'un incident nucléaire libérant de l'iode radioactif et **uniquement si les autorités le recommandent.** C'est pourquoi il est important d'écouter la radio ou de regarder la télévision.

Qui peut prendre des comprimés d'iode ?

En cas d'accident nucléaire, les autorités communiqueront qui doit prendre les comprimés.

Plus on est jeune, plus il est important de se protéger contre une contamination à l'iode radioactif. Les bébés et les jeunes enfants courent le risque le plus élevé. Ceci est encore plus valable pour ceux qui sont exposés avant leur naissance, dans le ventre de leur mère. Le cas échéant, les comprimés d'iode stable doivent être transmis de manière prioritaire aux enfants et aux femmes enceintes (pour protéger leur bébé à naître).

La notice vous donne plus d'informations sur la dose à prendre (en fonction de l'âge) et sur la meilleure manière de les prendre. La notice vous donne un aperçu des cas dans lesquels il vaut mieux éviter l'utilisation des comprimés. Si vous faites partie d'un des cas décrits, contactez alors préventivement votre médecin traitant ou votre spécialiste.

Pour plus d'information :

- Surfez sur www.risquenucleaire.be.
- Appelez le numéro vert 0800 14 689 (du 14 mars au 29 avril 2011)

NOUVEAU A MARCHIN

Au Panier Gourmand

•FROMAGE FERMIER AU LAIT DE VACHE
•LAIT CRU
•ŒUFS.

ISABELLE ET BENOIT HALLEUX
RUE NALONSART 15
4570 MARCHIN
Télé-FAX : 085/21.50.97
Halleux.benoit @skynet.be

LA PORTE VOUS EST OUVERTE
LE LUNDI DE 09H A 18H
LE MERCREDI DE 09H A 18H
LE VENDREDI DE 09H A 18H
LE SAMEDI DE 09H A 13H

La Commune de Marchin recrute

La Commune de Marchin procède à un appel public en vue de la constitution, pour une période de deux ans (2011-2013), d'une **RÉSERVE DE RECRUTEMENT D'AUXILIAIRES PROFESSIONNEL(LE)S À TEMPS PARTIEL**, niveau E1, en vue d'assurer le nettoyage des locaux, et donc de compléter l'effectif des auxiliaires professionnelles, selon un horaire et un planning définis.

Conditions exigées

- Être belge ou citoyen(ne) de l'Union Européenne ;
- À la date ultime prévue pour le dépôt des candidatures, avoir atteint l'âge de 18 ans au moins ;
- Être de conduite irréprochable.

Conditions supplémentaires souhaitées

- Être titulaire du passeport APE ;
- Être titulaire d'un permis de conduire et disposer d'un moyen de locomotion.

Modalités

Les candidatures doivent parvenir accompagnées d'une **lettre de motivation**, d'un **curriculum vitæ** et d'un **certificat de bonnes conduite, vie et mœurs**, et être adressées à l'**Administration communale** de et à 4570 MARCHIN, pour le **vendredi 13 mai 2011** au plus tard, cachet de la poste faisant foi, par **lettre recommandée** ou par remise en mains propres **contre accusé de réception**.

Toute candidature tardive ou non accompagnée des pièces requises sera d'office considérée comme nulle et non avenue.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Service du Personnel de l'Administration communale.

Christiane BEAUJEAN
Service du Personnel
085/270.442
christiane.beaujean@marchin.be

ADELE ET ARZAL

TRIMMING & COUPE CISEAUX
TOUTES RACES

Possibilité de toilettage à domicile,
Camionnette équipée

MAITRE BIENVENU

chemin des Gueuses 22
4570 Marchin
0477/442964
085/215537

ING

Agence de MARCHIN

Jean TECHEUR
Agent indépendant

Rue Octave Philippot 1/1 4570 Marchin
Tél : 085/21.52.12 Fax : 085/21.60.65
E-Mail : techeur.marchin@ing.be

BANQUE **ASSURANCES**

MAI

ESPACE SE
Program

Mercredi 4 : Gym douce - 14h30 Ecole de Belle-Maison- 2,5€

Jeudi 5 : « l'Ame des jardins »

Échange d'idées autour du jardin de Suzanne Corin

RDV à 13h30 Place de Grand Marchin - 2€

Mercredi 11 : Taï-chi -14h30 CCM - 2€

Jeudi 12 : Atelier Jeux de société

13h30 Rez-de-chaussée du bâtiment La Belle Maison - 2€

Mercredi 18 : Gym douce - 14h30 Ecole de Belle-Maison- 2,5€

Jeudi 19 : Rencontre-Echange avec
les « Humains Domestiqués », artistes en résidence
à Latitude 50° - 14 h00 Bistro- 2€

Vendredi 20 de 14h à 18h30 : Inauguration !

Le Jardin des Bonnes Affaires...

Boutique de seconde main

Maison des Solidarités, Place de Belle-Maison

Mercredi 25 : Taï-chi -14h30 CCM - 2€

Jeudi 26 : Atelier Cuisine animé par Suzanne Vincent

9h30 Devenirs à Vyle - 2€

centre culturel marchin · Devenirs · Province de Liège · latitude 50° arts de la rue et du cirque

NIORS
mme

JUIN

Mercredi 1 : Gym douce - 14h30 Ecole de Belle-Maison- 2,5€

Mercredi 8 : Taï-chi -14h30 CCM - 2€

Jeudi 9 : « Le cancer, alimentation et hygiène de vie »
Conférence de Daniel Gramme, herboriste-naturopathe
13h30 Salle du Conseil de l'administration communale - 2€
Sur inscription!

Mercredi 15 : Gym douce - 14h30 Ecole de Belle-Maison- 2,5€

Jeudi 16 : Balade
13h30 Place de Grand-Marchin - 2€

Mercredi 22 : **Taï-Chi -** 14h30 CCM - 2€

Jeudi 23 : Atelier Jeux de société
13h30 Rez-de-chaussée du bâtiment La Belle Maison - 2€

Mercredi 29 Gym douce - 14h30 Ecole de Belle-Maison- 2,5€

Jeudi 30 ***Barbecue !***
Sur inscriptions - 5€
12h00 Devenirs à Vyle

Faites-nous découvrir vos paysages !

Le GAL Pays des Condruses a le projet ambitieux de mettre en place un Programme paysage au sein des sept communes qui le composent (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot) et désire faire appel à vous, qui connaissez ce territoire.

Pour mener à bien ce projet, nous souhaitons vous associer afin d'analyser différents regards : celui de l'habitant, de l'agriculteur, du promeneur, du cavalier, du joggeur, du cycliste, du vététiste, du touriste… Chacun de nous est acteur du paysage !

Ce Programme paysage va être réalisé avec le bureau d'étude Survey et Aménagement afin de fournir un document d'orientation, à l'intention des communes, destiné à les aider lors de prises de décision en matière d'aménagement du territoire. Le document reprendra des propositions d'actions de protection, de gestion et d'aménagement d'un point de vue paysager.

Le bureau d'étude, en collaboration avec le GAL, va mettre en place trois groupes de travail thématiques où vous êtes cordialement invités. Ces groupes de travail vous permettront de vous exprimer sur l'image que vous avez des paysages qui vous entourent et de localiser des points de vue qui vous interpellent positivement ou négativement.

Suite aux conclusions des groupes de travail, des relevés de terrain seront réalisés durant les mois de mai et juin par le bureau d'études et le GAL. Ces relevés seront également ouverts à toute personne désirant apporter sa contribution dans le but d'obtenir une grande diversité de perception.

Les relevés de terrain consistent à circuler au sein de votre village, sur un chemin ou un sentier que vous connaissez, pour évaluer la qualité des paysages. Pour ce faire, le bureau d'études a des grilles d'analyse qui ont pour objectif d'évaluer de manière cohérente les paysages du Pays des Condruses. Pour vous aider à utiliser cette grille, une séance d'information aura lieu le jeudi 26 mai 2011 à 19h à la salle 'Le tilleul' à Ramelot (commune de Tinlot).

Groupes de travail

Ils auront lieu en un point central regroupant deux ou trois communes :
Jeudi 5 mai 2011 à 19h30 à la Nandrinoise (17, Place Ovide Musin à Nandrin) pour les habitants des communes d'Anthisnes, Nandrin et Tinlot
Mercredi 11 mai 2011 à 19h30 à l'Administration communale de Clavier (Salle des mariages – Rue Forville, 1 à Clavier) pour les habitants des communes de Clavier et Ouffet
Jeudi 12 mai 2011 à 19h30 à la salle Bois Rosine à Strée-lez-Huy (Rue Bois Rosine, 7 - 4577 Strée) pour les habitants des communes de Marchin et Modave
Si vous désirez venir à une autre date que celle prévue dans votre commune, vous êtes les bienvenus dans une autre commune.

Vous êtes tous les bienvenus, venez-nous rejoindre nombreux !

Pour de plus amples informations, visitez notre site : www.galcondruses.be
Afin d'organiser au mieux les différentes activités, pourriez-vous vous manifester auprès de Marie Legast, chargée de mission en Aménagement du territoire au GAL Pays des Condruses
Rue de la Charmille, 16 - 4577 Strée-lez-Huy **-** 085/27.46.12 - marie.legast@galcondruses.be

Nous vous remercions pour l'investissement que vous aurez en faveur de votre paysage condrusien.

Pays des Condruses
Groupe d'Action Locale

Les Ateliers du Savoir-faire du CRIE de Modave

dimanche 8 MAI 2011

Un événement commun aux 11 CRIE de Wallonie

Venez donc (re)découvrir des savoir-faire tels que : fabriquer un nichoir, du pain, du fromage, des peintures végétales, des pigments naturels, faire du cirque, de la cuisine sauvage, un lombricompost, de la musique verte, etc.

Bar & petite restauration BIO & LOCALE à prix démocratiques.

Concerts, jeux anciens en bois et ambiance festive assurée!

En prime, vous repartirez avec un petit sachet de graines de plantes comestibles et sauvages (mauve, coquelicot, bleuet, chicorée et origan).

Où? CRIE de Modave (Château de Modave) - 4, rue du Parc à 4577 Modave

Quand? 08/05/2011 de 13h à 18h

Combien? GRATUIT

INFOS : eleonore.mailleux@natagora.be
ou sur www.criedemodave.be

Les centres régionaux d'initiation à l'environnement
crie.be de Modave
natagora la nature avec vous
Wallonie
VIVAQUA

Développement personnel :

une formation sur mesure et gratuite pour demandeurs d'emploi

Du 3 octobre 2011 au 14 janvier 2012

Oser se lancer, prendre un nouveau départ, comprendre et avancer dans sa vie: « Il n'est jamais trop tard pour ***devenir*** ce que nous aurions pu être » Georges Eliot

Des outils adaptés à chacun pour : accéder à **l'estime de soi**, gérer sa timidité, son stress, se contrôler,… et lever les freins qui empêchent d'avancer dans sa vie.
Affiner son projet personnel et professionnel par la créativité, le partage, la communication, le rire, les stages en entreprise,…

Renseignements et inscription :

Devenirs asbl **085/41 31 91**
Rue du Parc, 5 info@devenirs.be
4570 Vyle et Tharoul
www.devenirs.be

Découverte de métiers techniques par la réalisation de décors :

une formation sur mesure et gratuite pour les demandeurs d'emploi …

De mi-septembre 2011 à juin 2012

Vous serez amenés à : dessiner; choisir les matériaux; concevoir les éléments de décor: en bois, en métal, en plastique, en plâtre, etc.

Vous apprendrez différentes techniques de travail : couper, percer, dégrossir, assembler, coller, sculpter, souder le métal, etc.

Vous pourrez affiner votre projet personnel et professionnel par : la créativité, le partage, les stages en entreprise, …

Renseignements et inscription :

Devenirs asbl **085/41 31 91**
Rue du Parc, 5 info@devenirs.be
4570 Vyle et Tharoul www.devenirs.be

Comptable Fiscaliste

N° Agré IPCF 100931

Jean-Claude DEPAS

1 Jamagne
4570 MARCHIN
Tél : 085/ 41 22 27
Fax : 085/41 28 67

Deux mèches plus loin

Coiffure
Hommes-Dames-Enfants

Rue du Lileau, 15
4570 Marchin
Tel : 085/23.57.89
Gsm : 0479/43.30.96

ALL IN Titres-services

ALL-IN TITRES-SERVICES, le service tout compris!

Une aide-ménagère pour 5,25€*/heure.

(*après déduction fiscale)

- ✓ nettoyage de votre domicile
- ✓ lessive et repassage à votre domicile
- ✓ **Formalités par nos soins à votre domicile**

Agence de Marchin
Parc des Dix Bonniers,61 à 4570 Marchin
Tél: 085.71.16.19 GSM: 0487.638.791
E-Mail : info@all-in-titres-services.net

L'ASBL AGENCE LOCALE POUR L' EMPLOI DE MARCHIN

VOUS INVITE CORDIALEMENT

LE MARDI 17 MAI DE 9h30 à 12H30

A RENCONTRER PLUSIEURS ORGANISMES ACTIFS DANS

LA FORMATION, LA CREATION ET LA RECHERCHE D'EMPLOI

SERONT **A VOTRE** ECOUTE :

LE CARREFOUR EMPLOI FORMATION DE HUY

LA MISSION REGIONALE DE HUY - WAREMME

LE BUREAU DU CHOMAGE DE HUY

L'IPEPS DE HUY - WAREMME

L'ASBL COF

L'ASBL DEVENIRS

LES CENTRES DE FORMATION:

CFP LE TILLEUL - CFP LE PLOPE

OISP ALTERNATIVES FORMATIONS – EFT WORK'INN

RENDEZ-VOUS autour d'un café
Rue du Parc 5 à 4570 Vyle-Tharoul (près du terrain de foot)
LE MARDI 17/05 dès 9Heures 30

**VOUS DESIREZ NOUS REJOINDRE MAIS N'AVEZ PAS DE VEHICULE?
CONTACTEZ L'ALEM, NOUS TROUVERONS LA SOLUTION!
FAITES APPEL A TAXI CONDRUSES (085/274610) ET SUR PREUVE DE PAIEMENT L'ALEM REMBOURSE VOS FRAIS.**

Prochains rendez-vous du Cercle de lecture de votre bibliothèque

Si vous aimez lire et discuter des livres que vous avez lus, le Cercle de lecture est fait pour vous ! Comment fonctionne-t-il ?

Il se réunit une fois par mois (le 3e mardi de 17h30 à 19h max.) pour discuter d'un roman (ou parfois d'un autre type d'ouvrage) dont un des membres – à tour de rôle – a suggéré la lecture.

L'idée est de passer un bon moment ensemble, dans une ambiance conviviale et de confronter ses points de vue sur le sujet abordé, le style de l'auteur, etc.

En mai c'est autour du livre de Michel Folco, « Dieu et nous seuls pouvons » que le Cercle de lecture se réunira, avant de « clôturer » la saison, en juin, par le roman « Le passeur de lumière » de l'écrivain belge Bernard Tirtiaux.

Une dernière précision : la participation est ouverte à toutes et tous bien évidemment, et **est gratuite!**

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter, à la bibliothèque, au 085/27 04 21 ou appelez Marie-France Jaco, l'animatrice du groupe, au 0495/43 30 62,

---

Un nouvel Espace Public Numérique à Marchin.

Qu'est-ce qu'un Espace Public Numérique (EPN)?

L'EPN est un local ouvert au public, dans lequel des ordinateurs connectés à l'internet et équipés des logiciels classiques sont mis à disposition.

L'EPN-Marchin se situe au 1er étage de la bibliothèque (Place de Belle-Maison, 2) et est accessible gratuitement au public pendant les heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque.
Une personne qualifiée est présente les mercredis et jeudis après-midi pour vous assister en cas de besoin et vous guider dans vos travaux.

Des formations seront organisées, en-dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Ces formations seront dans un premier temps mises sur pied par l'asbl « Devenirs » en collaboration avec les services communaux. Actuellement, une formation d'initiation à l'informatique a lieu tous les jeudis matins (accès sur inscription, pour tout renseignement : asbl Devenirs : 085/41.31.91).

Il est prévu, sous certaines conditions, d'ouvrir l'accès du local aux groupements et associations qui en feraient la demande. Les groupements qui désireraient utiliser le local dans un objectif de formation (pour leurs membres ou pour un public plus large...) peuvent d'ores et déjà se faire connaître, soit par mail (epn@marchin.be), soit en prenant contact avec la bibliothèque.

Pour rappel : horaire de la bibliothèque :
Mercredi : 9-12 et 14-18.30
Jeudi : 14-17h
Vendredi : 9-12 et 16h30-18h30
Samedi : 8h30-12h30

Ecrire à une administration publique ?
Rédiger une lettre de candidature ?
Envoyer une lettre de réclamation ?

Dès ce mois de septembre, l'écrivain public vous reçoit dans les locaux de l'administration communale, tous les 2èmes et 4èmes jeudis du mois, de 16 à 19h

L'écrivain public est là pour vous aider à comprendre ou rédiger un courrier. Ce service entièrement gratuit et confidentiel est organisé par votre bibliothèque publique et est accessible à tous.

En dehors de ces permanences, l'écrivain public vous recevra, sur rendez-vous, au 0497/20 88 17.

dessins de Matthieu Gauthy (0493/746.440)

Vous adorez lire,
découvrir de nouveaux ouvrages
mais ne pouvez vous déplacer à la bibliothèque ?

Les livres viennent à vous !

La bibliothèque communale de Marchin-Modave propose désormais un service de prêt de livres à domicile, pour tous les Marchinois et les Modaviens qui ne peuvent se déplacer jusqu'à nous.

Service entièrement gratuit hormis la cotisation annuelle à la bibliothèque (6€).

Nous comptons évidemment sur l'honnêteté de chacun, pour que le service puisse profiter aux personnes qui en ont réellement besoin.

Pour vous inscrire ou pour un petit renseignement : 085 27 04 21 et 085 41 36 97

Chaussures
dames ● hommes ● enfants

Encore plus SPACIEUX...
Vêtements CAMEL hommes
Espace hommes sur plus de 250m²

Nouvelle collection printemps-été

- Dames du 33 au 45
- Hommes du 38 au 50

Venez découvrir notre nouvelle AMBIANCE
Le plus grand choix de la province sur 800m²

Parking aisé

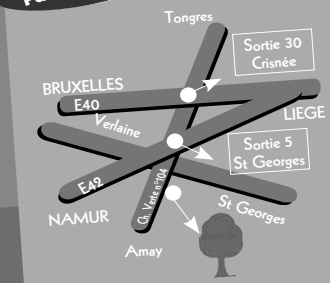

«100 ans» maison familiale
4e génération de chausseurs

CD32/09/MD

Soyez perspicasse pour vos chaussures, choisissez

PECASSE!

Saint-Georges · Chaussée Verte, 104
Tél. 04/275 10 25
(du lundi au samedi de 9h30 à 18h.)
Autoroute de Namur sortie 5 au rond-point

Merci

- **À chacun et chacune pour avoir été des nôtres par votre présence, par vos paroles, par vos prières, … pour accompagner Michèle MATTHYS – GARCIA-CABALE, qui nous a quitté prématurément le 17 février 2011.**

- **À toutes et à tous pour votre précieuse aide qui a contribué une nouvelle fois à faire de notre Souper de Printemps un belle réussite !**

Les Maternelles

Un grand MERCI à la maman et à la mamy de Thomas, Maxime et Julie pour cette très intéressante visite !

Les primaires • Visite de Liège Airport

Jeudi 17 février, nous nous sommes rendus à l'aéroport de Liège où nous avions rendez-vous à 9h30 au point "info".

Tout d'abord, nous nous sommes rendus dans les bâtiments de la S.A.B., la société de gestion et de promotion de Liège Airport, pour visionner un diaporama. Le steward nous a posé une série de questions préparatoires à la visite et nous avons appris la signification des mots du vocabulaire propre aux aéroports.

Ensuite, accompagnés du steward, nous avons effectué le parcours du passager dans le terminal. Visite du hall de l'aérogare avec sa cafétéria, son agence de voyages, ses magasins, ses guichets et son check-in où on nous a expliqué comment on enregistre les bagages (les valises ne peuvent pas peser plus de 15 kilos et certains objets sont interdits). Passage par la zone de contrôle au détecteur de métaux pour nous et aux rayons X pour nos sacs et nos manteaux. Visite de la zone de transit, du free-taxe et de la salle d'embarquement d'où nous avons pu observer les avions sur la piste.

Pour suivre, à défaut d'un véritable avion, nous avons embarqué dans notre bus pour la visite de l'envers du décor : les pistes, les tanks à kérosène, la tour de contrôle, les entrepôts de TNT, la maintenance, le charroi, le service vétérinaire, ... Sans oublier l'arsenal des pompiers !

Pour terminer, vers 12h00, nous sommes remontés dans notre car pour rentrer à l'école où notre succulent dîner chaud nous attendait. Notre instituteur nous a distribué les sacs de sports offerts par la S.A.B.

Les élèves de 5ème et 6ème années

VYLE ET THAROUL

École Saint Joseph

INVITATION CORDIALE À TOUS !

Vendredi 17 juin : dès 19h30 –
10ème édition du Jogging « 10 miles de Vyle-Tharoul » (6 ou 16,6 km)

Dimanche 26 juin : LE MÉDIÉVAL
dans tous ses états

☆ **Tout l'après-midi** :
- ➔ Stands pour les enfants
  (pêche, tir, château gonflable, maquillage, …)
- ➔ Quads – Wii sur grand écran – Bar bières spéciales – Baby plage – Tombola - …
- ➔ **14h-18h** venez découvrir « ***Les Compagnons de l'Epée Soleil*** » qui feront des démos de combats de chevaliers, présenteront leur cheval de bois, des armes et des armures, …

Midi & Soir

Entrées

Gaufre salée ..... 5,00 €
Melon jambon ..... 7,00 €

*****

Plats

Boulette maison enfant ..... 5,00 €
Boulettes maison sauce tomate ..... 9,00 €
Assiette italienne ..... 12,00 €
Jambonneau & crudités ..... 13,00 €

*****

Assortiment de glaces

☆ **15h30** Vyle Academy 5
(jeunes talents)

☆ **21h30** Concert « ***Ambiance*** » (variétés anglaises et françaises)
suivi d'une Soirée dansante (entrée gratuite)

Samedi 7 mai 2011

Les scientifiques en herbe de l' Ecole Saint Joseph ont le grand plaisir de vous convier à

Scientastics Gourmets

Une agréable petite balade scientifique et gourmande au cœur de notre beau village de **Vyle-et-Tharoul** (± 2 Km).

Tout au long de l'année scolaire, les enfants ont abordé les sciences et la cuisine sous différentes formes. Sur le parcours, ils vous feront découvrir et tester leurs observations, analyses, expériences et découvertes.

☆ Accueil et départ à la salle de l'école entre **17h** et **19h30**.

☆ Menus **SUR RESERVATION (pour le 4 mai au plus tard) !**

➔ **Formule 1** : Adulte 25 € & Enfant (- de 12 ans) 12,50 €
- ☑ Apéro et ses mises en bouche
- ☑ Entrée *Carpaccio de carottes, meclun et brochette de scampis*
- ☑ Trou normand *Duo de sorbets*
- ☑ Plat *Brochette exotique et riz sauvage*
- ☑ Dessert *Soupe de fraises et sphère vanillée*

➔ **Formule 2** : Adulte 13 € & Enfant (- de 12 ans) 6 €
- ☑ Plat *Brochette exotique et riz sauvage*

➔ **Formule 3** : Gratuit
Pour ceux qui ne souhaitent pas manger, visite libre de l' « exposition ».

Infos et réservations :
☎ 085/41.18.06 - ecoledevyletharoul@skynet.be

Belle-Maison, Bruyères, Vallée
Ecole communale - Marchin

Autant en emporte le vent …En musique …

Cette année, nous travaillons sur le thème du vent. Nous avons eu une animation avec André BORBE où l'objectif était de créer une chanson sur … le vent. Nous avons écrit le texte et choisi une mélodie. Après quelques répétitions, la chanson a été enregistrée et gravée sur un C.D. Sur ce C.D., il y aura une chanson composée par chaque classe primaire de l'école … et André BORBE.

Sophie et Julie, pour les élèves de 6ème année de Belle-Maison

Quelques avis d'élèves de 6ème et de 1ère a. :

C'était passionnant ! — Célia

J'aimais bien répéter le texte avec la guitare. — Niko

Aurélien — J'ai apprécié chercher des rimes.

J'aime bien quand on chante les couplets de notre chanson. — Juliette . Sarah

L'histoire de notre chanson me plaît beaucoup. Elle parle d'un paon …

J'adore répéter notre chanson : elle est très chouette ! — Cheyenne .

On chante nos chansons avec André Borbé … Ca, c'est super ! — Driss

Lors d'ateliers de « tête en l'air » … (Suite)

On a commencé par faire du graphisme dans un carré qu'on a ensuite coupé en quatre. On a plié les quatre morceaux puis on les a collés. Ca a formé une « fleur des vents ». On l'a fixée sur un bâton. Quand on souffle, la fleur tourne. C'est très bien fait !

Soana Gustin, Louise De Moor, 2ème année

Réalisation de lanternes dans le cadre du projet «Quand le vent se lève» ...

Nous avons travaillé sur le thème du vent. Isabelle nous a montré comment fabriquer des lanternes. Ensuite, nous avons formé des groupes de deux ou trois. Nous avons alors recherché du papier de soie. Isabelle nous a donné des gabarits nous permettant de tracer et découper les parties de chaque lanterne. Nous avons collé ces parties ensemble. Nous les avons laissé sécher pendant 2 jours. Nous avons coupé des fils de fer puis nous les avons disposés en croix. Enfin, nous avons placé un brûleur. Nous les allumerons pour que les lanternes s'élèvent dans le ciel grâce à l'air chaud.

Quelques avis : « C'est chouette de réaliser des activités ensemble et de travailler en groupe pour s'améliorer en bricolage ou dans d'autres matières. » Salomé G.

« C'est amusant de travailler avec Isabelle et de faire des lanternes. Noah et Nicolas m'ont aidé. Quand il fera beau, on les fera s'envoler ... Ce sera beau ! » Gaëtan O.

« C'était intéressant, je trouve. J'ai adoré bricoler. Je me réjouis de les voir s'envoler». Lucile G.

Création d'un rokkaku Réalisation d'un cerf-volant ...

Nous avons eu la chance de fabriquer un rokkaku. Un rokkaku est une sorte de grand cerf-volant d'origine japonaise. Nous l'avons construit avec une toile de douche, deux grands bois et 25 m de corde. Le mardi 22 mars, nous sommes allés les faire voler. Un rokkaku est même resté coincé dans un arbre du pré où nous faisions nos essais. Cette animation était très amusante.
Merci beaucoup à Isabelle et François, les deux animateurs...

Julie et Sophie, pour la classe de 6ème année de Belle-Maison

PETIT DEJEUNER DE PRINTEMPS A « LA VALLEE »

C'est le mercredi 6 avril 2011 qu'un petit déjeuner de Pâques a été servi au Pavillon de l'école de la Vallée. A la plus grande joie de tous, enfants, enseignantes et parents des 2 bâtiments étaient réunis : ce genre d'activité est, en effet, l'occasion pour les plus grands de retrouver, avec une pointe de nostalgie, le Pavillon, la cour de «récré», le module en bois, les petits véhicules et leurs anciennes institutrices, tandis que les petits ainsi que leurs parents ont des contacts avec les grands et leurs futures maîtresses.

Quelques mamans étaient au fourneau (c'est le cas de le dire !) pour préparer de délicieuses fricassées avec lardons, tandis que d'autres s'affairaient à servir tartines de choco, confiture, fromage ou jambon, d'autres encore nous ont aidées pour faire la vaisselle et tout remettre en ordre, et cela, dans une ambiance «bon enfant». Nous remercions dès lors vivement tous les parents qui nous secondent, activité après activité et qui collaborent à la réussite de la plupart de nos projets. Ce déjeuner en est un bel exemple ! En plus, le soleil était de la partie...

L'équipe de l'implantation de la Vallée.

Tends la main, pas le poing !

« Tends la main, pas le poing ! », tel était le thème porté par la manifestation des Tambours de la Paix cette année. Ce 21 mars, comme dans de nombres autres communes, aussi en dehors des frontières, les enfants ont envoyé de nombreux messages de paix …

Quelques photos de ce moment particulier partagé par les élèves des trois implantations :

Pour ce beau moment partagé : merci.

L'Athénée Royal Prince Baudouin

Situé au milieu d'un parc arboré de 13 hectares, l'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin offre à ses élèves, depuis 1942, une pédagogie active, faite de nombreux projets, visant un équilibre entre les activités intellectuelles, créatives et sportives.

L'école propose différentes options de l'enseignement général : latin, grec, mathématique, sciences, langues modernes (allemand, anglais, espagnol, néerlandais), sciences sociales.
Sa population en constante évolution atteint aujourd'hui plus de 400 élèves.

Chaque élève est soutenu au premier degré par l'apprentissage d'une méthode de travail dès les premiers mois et l'organisation de remédiations en français, mathématiques et langues modernes. Les élèves de dernière année sont tenus d'effectuer un stage de maturation professionnelle qui les aide à choisir l'orientation de leurs études supérieures.

Le succès de l'école est essentiellement dû à son projet éducatif, unique en Wallonie qui, inspiré du scoutisme, fait de l'élève un réel acteur de sa formation et le prépare à devenir un adulte capable de prendre sa place dans la société.

Foyer de culture et d'éducation, l'Athénée Royal de Marchin propose différentes activités parascolaires qui favorisent l'intégration des plus jeunes et la responsabilisation des plus âgés. Spectacles théâtraux et musicaux, voyages d'étude, voyages d'immersion linguistique, projets pluridisciplinaires (rallyes, carnaval, camps de fin d'année), activités sportives,… ouvrent l'esprit sur notre monde, renforcent la solidarité et l'esprit d'équipe tout en affermissant la condition physique.

La réussite professionnelle de nombre de nos anciens élèves témoigne des acquis de la formation vécue au fil de l'adolescence dans le cadre de l'ARPB.

Le transport scolaire des élèves de Abée-Scry, Ben-Ahin, Clavier, Evelette, Les Gottes, Limet, Marchin, Modave, Ohey, Outrelouxhe, Pailhe, Perwez, Pont de Bonne, Ramelot, Rausa, Solières, Strée, Vierset-Barse, Villers le Temple, Vyle-Tharoul est assuré. L'horaire du car varie en fonction des usagers. L'athénée est aussi desservi par la ligne 126a (Huy-Ciney) du TEC.

PORTES OUVERTES

Samedi 30 avril 2011 de 14h à 18h

Inscriptions sur rendez-vous, les jours ouvrables, jusqu'au 6 juillet

et à partir du 16 août; ainsi que le samedi 04 juin de 8h30 à 12h.

Tél : 085 27 33 00 Fax : 085 25 12 24

http: // www.ecoles.cfwb.be/arpbmarchin/

email : ar.baudouin.marchin@sec.cfwb.be

Athénée Royal Prince Baudouin Marchin

Jeudi 05 mai et vendredi 06 mai A 20h

« SAS »

par la troupe de l'ARPB

Mise en scène de **Marie Neyrinck**

PAF 7 € (- 12 ans gratuit)
Réservations au 085/273300
Avec le soutien de la Communauté française

FRITERIE
DE LA VALLEE

Rue A. Lion
MARCHIN
085/21 17 36
Fermé le jeudi

Athénée Royal Prince Baudouin

Souper liégeois

organisé au profit
de l'atelier théâtre

Vendredi 06 mai
de 18 à 20h

Boulets sauce lapin ou tomates/frites/
salade/Dessert maison

Adultes : 8 € - Enfants: 6 €
(Réservations pour le 03 mai au
085/273300)

L'Athénée Royal Prince Baudouin à Primiero

La course d'orientation à nouveau……

Pour la deuxième fois, l'athénée représentera la Communauté française au championnat du monde interscolaire de course d'orientation à Primiero en Italie en mai 2011 !
Un investissement personnel, financier et sportif d'envergure pour 12 élèves et leurs 2 professeurs d'éducation physique !

La course d'orientation est un sport d'endurance qui sollicite un mental important.
Il n'existe pas de chemin tracé : le compétiteur doit « naviguer » avec une carte et une boussole tout en courant. La carte fournit des informations très détaillées sur le terrain telles que les éléments de niveau, la nature du sol, les obstacles….

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi ou en semaine et le dimanche matin pour participer aux courses officielles de la fédération de course d'orientation à Liège, Andenne, Stoumont, Rance, Malonne, Hélécine…

En participant à ce projet, Louise, Charlotte, Maeva, Mona, Ophélie, Alix, Alexandra, Natacha, Aline, Hélène, Juliette, Clémentine comptent bien se prouver et prouver à ceux qui croient en elles qu'elles forment trois équipes capables de relever un challenge sportif intense et hors du commun en milieu scolaire.

Pour aider à financer ce projet, nous avons déjà pu compter sur l'aide de notre école, de la Communauté française, de l'Administration Communale de Marchin et de quelques sponsors :

-La banque Dexia
-Le garage Depaye-Ceuppens
-La friterie du Centre
-Les boulangeries Grognard et Lizen
-Le Café de la Place J-P Ruelle
-Le garage Famerée
-Le magasin Arôme et Sens
-Le magasine Ciné-Télé Revue
-Le Cabinet d'Avocats Janson-Baugniet

Nous aurons aussi sur place le soutien d'anciens marchinois habitant maintenant la région au nord de Venise !

Si le cœur vous en dit vous pouvez encore nous aider de quelque manière que ce soit en vous manifestant auprès de : Bénédicte Dadoumont – rue Lileau 40 – (085/ 25.11.04) ou Bernadette Malengreaux – 9a Ronheuville – (085/ 23.47.54).

Un grand merci.

DEXIA REGION HUY - ANDENNE SCRL

DEXIA

Banque

Agence de Marchin
085/27 41 00

BOULANGERIE-PATISSERIE
SPRL
M. LIZEN
24 rue du Fourneau
4570 Marchin
085/21.21.45
Spécialité de tartes au riz
Distributeur automatique
24 h sur 24

SA
DEPAYE-CEUPPENS
Le service automobile complet
rue du fourneau, 17 A- Marchin
085/21.39.74-Sadepaye@ Swing.be
Renault indépendant
Ouvert du lundi au jeudi de 8h15 à 18h
le vendredi de 8h15 à 16h
le samedi matin sur RDV

Entretiens et réparations de sytèmes de climatisations automobiles
Nous réparons votre alternateur, démarreur, etc.
Pneus à prix très étudiés.
Nous entretenons votre Renault, mais aussi les autres voiture avec le plus grand soin.

ACTIVITES DU FC VYLE

A L'ACCASION DE LA FETE LOCALE

Souper – Brocante Marché aux fleurs

Vendredi 6 mai
Souper buffet-grill

A partir de 19h30 – 5 sortes de viandes grillées Accompagnements : fagots de haricots, tomates à l'ail, gratin dauphinois, pdt au lard, pdt pétées, crudités, champignons – Sauces : béarnaise, crème poivre vert, provençale – Dessert : gâteau crème fraîche + fruits
Prix : Adultes 17 € – Enfants 9 €
Réservations souhaitées : Bernard Léonet, 0474/209218

Dimanche 8 mai
Brocante et marché aux fleurs

Terrain de football – De 6h à 18h – Infos : 085/215545, 0474/209218

BROCANTE DU FC VYLE A BELLE-MAISON

Dimanche 5 juin

Brocante à l'extérieur – Espace Pierre Burton et place de Belle-Maison – De §h à 18h – Infos : 085/215545, 0474/209218

BROCANTE DE LA FETE A MOLU

Samedi 11 & dimanche 12 juin

Rue Georges Hubin à Molu – De 8h à 18h le week-end de Pentecôte – Infos : 085/215545, 0474/209218

EXPOSITION DU PHOTO CLUB

3 – 4 – 5 juin

Avec le retour des beaux jours, les photographes ressortent de leurs labos ou studios.

Pour sa 32edition le photo-club de Marchin vous invite à venir voir les oeuvres de la trentaine de membres à la salle cercles saint Hubert (ancienne salle rouge et bleu) sur la place de Belle Maison à Marchin.

Le vernissage aura lieu le vendredi 3 Juin à 20h et L'exposition sera ouverte le samedi 4 Juin de 14h à 22h et le dimanche 5 Juin de 11h à 19h. L'entrée est gratuite.

Nous rappelons que les réunions du club ont lieu tous les jeudis à 20h à l'ancienne écoles des Forges. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Jérôme Heymans (0475/774868) ou Philippe Soupart (0494/434407) ou encore allez voir notre site internet: www.photoclubmarchin.montaf.com

Judo Club Ippon Marchin

Comme chaque année, le dimanche 27 mars a eu lieu dans notre hall omnisports notre rencontre amicale avec les clubs de la région. Plus de 95 judokas ont participés à cette journée. La rencontre s'est passée dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche 3 mars, dans le hall omnisports de Modave a eu lieu la Journée des Arts martiaux. Notre club a participé avec plusieurs clubs de disciplines différentes, karaté, aïkido, taïkwando, … Huit clubs en tout ont participé. Bravo et merci à Dany Dupont qui a donné cours toute la journée aux centaines de participants.

Attention : pendant les grandes vacances le centre sportif local de Marchin organise avec l'Adeps des cours de sports différents gratuits, dans le cadre « d'Eté Jeunes ».

Le judo club participera aussi avec l'athlétisme …
Renseignements : D'Antuono Margot 085/ 270434

Les cours ont lieu au Hall omnisports de Marchin

tous les lundis et mercredis de 19 à 20h30 pour les grands à partir de 7 ans

tous les mercredis de 18 à 19h pour les petits à partir de 4 ans

Si vous êtes amateur de ce beau sport, vous pouvez commencer à n'importe quelle période de l'année, les deux premiers cours sont gratuits et sans engagement.

Professeurs :

Dany Dupont 1er Dan aide moniteur Adeps
Didier Darmont 3e Dan
Nicolas 3e Dan

Renseignements :
Angelo Comel 085/ 21 66 87

Venez découvrir le monde du yoga à Marchin.

Le yoga améliore le souffle, permet de mieux gérer le stress, améliore la capacité de concentration, assouplit et tonifie votre corps.

Votre 1ère leçon est gratuite.

Les cours se donnent à l'école maternelle de Marchin Centre (à côté de la maison communale) les mercredis de 18h à 19h15

Ils sont donnés par M-F Jaco, licenciée agrégée en E.P., et professeure de yoga diplômée de la fédération belge, d'hebertime et de yoga.

Pour la saison 2011-2012, les séances reprennent le mercredi 31 août 2011.

Renseignements : Jaco M-F 0495 /43 30 62

Huy
1923
TANIER

Pompes funèbres
Funérariums
Monuments funéraires
DEVIS GRATUIT

085 / 21.18.64

5 funérariums à votre disposition :

Rue Joseph Wauters, 49 - 4570 Marchin
Rue de la Gendarmerie, 39 - 4560 Clavier
Avenue de la Croix-Rouge, 2 - 4500 Huy
Rue Portelette, 14a - 4500 Huy
Rue Vinâve, 4 - 4540 Ampsin

10MILES
17/06/11-VYLE&THAROUL

Vendredi

DEPART : 19h30 10e EDITION

19H15 départ des cars pour la course en ligne des 6 km

22H30 remise des prix • 23H15 ... jusqu'à l'aube !!!

23h00 FEU D'ARTIFICE du 10e ANNIVERSAIRE

Ils auront fait les 10 éditions

Pascal BOLLEN
Christian GODELET
Jo Hansez
Eric LIMET
Marc TUTELAIRE
Abel VAN KERREBROECK
Pol VAN KERREBROECK

VIVEZ ET FÊTEZ LES 10 ANS DES 10 MILES

YVES DODEMONT ASSURANCIES
ATHLON CAR LEASE
PEUGEOT PROFESSIONAL
passe-partout
VENDSYSSEL MADE IN EXCELLENCE

Challenge Condruzien des Courses Champêtres
Challenge l'avenir Huy-Waremme
CHRONORACE ELECTRONIC TIMING HTTP://WWW.CHRONORACE.BE

Inscription 4€ • Pré-inscription: **www.challengecondruzien.be**

+ d'infos : bernard.de.lamotte@econocom.be • 0474 58 99 09 • Une organisation de l'Ecole Libre de Vyle-Tharoul.

unpasplusloin.com

Un coach à Marchin

André Struys

Rêver un impossible rêve …
J.Brel

Vous en avez assez de votre vie actuelle, de ne pas réaliser vos rêves, vos envies ?

Vous êtes capable de créer cette vie dont vous rêvez !

Et je peux vous y aider
dans tous les domaines de votre vie : Personnelle, professionnelle, relationnelle, scolaire.

WWW.astruys-coaching-mental.com
0497/85.06.76

E.T.P.H.

Etude Traitement Pollution Hydrocarbure sprl
Alardot Claude - Rue Bruspré, 10B - 4570 MARCHIN

Fuite de mazout, débordement de citerne, déversement accidentel,…
Cela n'arrive pas qu'aux autres ! Quel que soit « le lieu »

E.T.P.H. sprl est prêt à intervenir dans les plus brefs délais 7J/7, 24H/24.

Nos services :
Intervention sur site, traitement des eaux souillées par séparateur à coalesceur, dégazage et inertage de citerne, pompage d'eau en fond de citerne, excavation, vente de petit matériel « d'urgence » (produits absorbants), vente et location de matériel de récupération sélective

Pour plus d'informations :
Tel : 085/212 007 ou 0476/429 320 - www.etph.be

Nos atouts :
Expérience, sérieux, rapidité d'intervention, fiabilité, finitions du travail,…

GARAGE
P.H.
FAGOT

VW-AUDI
Spécialiste indépendant

14a rue Régissa
MARCHIN
085 / 25.18.56

La Bibloterie
Trophées Sportifs

Fabriquant de Médailles
Articles - Cadeaux
en ETAIN 94 %

Tous les jours sur rendez - vous
Stiéniha 36 MARCHIN
0496 / 37 05 48 0476 / 88 44 61
Tel / Fax : 085 / 23 53 50

Ve 29 avril dès 19h	« Vendredi Soir » + spectacle « Rappelez-moi d'oublier » – Bistro de Grand-Marchin
Sa 30 avril de 14h à 18h	« Portes ouvertes » – Athénée RPB
Di 1er mai	Balade gourmande (Clos de Préalle)
Du 1er au 29 mai	Exposition : Messieurs Delmotte (dessin, vidéo) – Centre culturel
Je 5 et ve 6 mai 20h	Théâtre : « SAS » par la troupe de l'ARPB – Athénée RPB
Ve 6 mai de 18 à 20h	Souper liégeois – Athénée RPB
Ve 6 mai dès 19h30	Souper buffet-grill – FC Vyle
Ve 6 mai	Spectacle Maria Dolores (Latitude 50°) – Chapiteau Decrollier à Grand-Marchin
Sa 7 mai dès 17h	Balade scientifique et gourmande – Ecole St-Joseph de Vyle-Tharoul
Di 8 mai	Les Ateliers du Savoir-faire – CRIE de Modave
Di 8 mai	Brocante et marché aux fleurs – Terrain FC Vyle
Ve 13 mai 19h30	Théâtre : « Le Roi sans royaume » (centre culturel) – Salle de l'athénée
Vendredi 13 mai	« Vendredi Soir » – Bistro de Grand-Marchin
Sa 14 mai dès 19h	Bal du Mayeur (+ souper) – Hall omnisports
Di 15 mai dès 14h	Fête des Ateliers – Centre culturel
Di 15 mai 16h	Cabaret chanson française : Jules & Jo – Chapiteau Decrollier à Grand-Marchin
Ma 17 mai de 9h30 à 12h30	Matinée Emploi-formation (ALEm) – asbl Devenirs à Vyle-Tharoul
Ve 20 mai de 14h à 18h30	Ouverture Magasin de seconde main – Maison des Solidarités
Ve 20 mai 20h30	« Vendredi Soir » (dès 19h) + Théâtre : « L'Inscription », par la Compagnie des Survivants – Chapiteau Decrollier et Bistro à Grand-Marchin
Ve 3, sa 4, di 5 juin	Exposition du Photo Club – Cercle St-Hubert
Ve 3 juin 20h	« Vendredi Soir » (dès 19h) + Théâtre : « Sole (phase 1) » (centre culturel) – Bistro de Grand-Marchin
Sa 4 et di 5 juin de 12h à 18h	Exposition d'un week-end : Pol Chapelle (peinture) – Centre culturel
Di 5 juin	Brocante (FC Vyle) – Espace P. Burton et place de Belle-Maison
Ve 10 juin dès 19h	« Vendredi Soir » – Bistro de Grand-Marchin
Ve 17 juin dès 19h	« Vendredi Soir » – Bistro de Grand-Marchin
Sa 11 et di 12 juin	Brocante de la Fête à Molu
Ve 17 juin 19h30	10e jogging « 10 miles de Vyle-Tharoul »
Di 19 juin 16h	Chanson française : Françoiz Breut – Chapiteau Decrollier à Grand-Marchin
Du di 19 juin au di 10 juillet	Exposition « Tableaux » (peinture) – Au centre culturel
Ve 24 juin dès 19h	« Vendredi Soir » – Bistro de Grand-Marchin
Di 26 juin	Fancy-fair – Ecole St-Joseph de Vyle-Tharoul
Dimanche 3 juillet	Fête de la Ruralité – Terrain du FC Vyle
Du 6 au 28 août	5e Promenades photographiques en Condroz